



MALEMORT INFO

N°50 | Mai 2019



« J'avais trouvé ma religion. Rien ne me parut plus important qu'un livre
La bibliothèque, j'y voyais un temple ».»(Jean-Paul Sartre).



NOUNOUS ET
MINOTS

19



ETINCELLES

22



LE CARNAVAL

32



LE 1^{ER} MAI

44

Objet et photo mystères



La photo mystère n° 50

Cette photo mystère a été prise à peu près à la même époque que celle de notre numéro précédent. Mais en plus il y a des filles. Nous la publions en hommage à l'enseignante qui se trouve sur le côté droit. Le « mystère » se trouve surtout là : elle se reconnaîtra, bien sûr, mais qui d'autre ???



L'objet mystère n° 50

L'objet mystère est sûrement inconnu de la majorité des Malemortais. Il faut avouer que cette sculpture en creux est de création récente... Petit indice : corrélation avec la nouvelle bibliothèque.

Solution de l'objet mystère du n° 49

Jadis, il y a un bon demi-siècle, un platane du cours (parmi quelques autres), alors jeune et svelte, avait servi à son tronc défendant de support publicitaire pour un dépôt de produits pétroliers gazeux. Qu'en est-il aujourd'hui ? Eh bien le bois de l'arbre a progressivement « avalé » la moitié du métal du panonceau métallique de la pube. Admirons la toute-puissance de la nature triomphant des insignifiantes agressions humaines ! Dans un autre demi-siècle, le panonceau intrus aura totalement disparu dans l'écorce de l'arbre sans l'empêcher de développer un embonpoint signe de bonne santé végétale. Bref ! La Nature aura repris ses Droits ; en apparence du moins. Évidemment si on le passe au scanner...



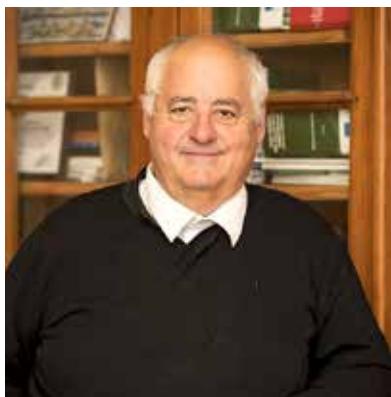
Réponse de la photo mystère N° 49

On connaît presque tout le monde :

De g. à d. rangé du haut: André DONGIER, Hubert JUSSIAN, André SALIGNON, Gérard SALIGNON, Jean-Marie MARIN, Jacques GASSIN, Mustapha HOFFAR, Gilbert REYNARD.

De g. à d. rangé du bas: Pascal MARTIN, Patrick CARITOUX, Norbert PASCAL, Vincent STROLLO, Jean-Louis DUCLAUX, Pierre TOMASINI, Joel BLANC, - ? -.

Le mot du Maire



Mes chers concitoyens,

Les Médias, nationaux et régionaux, font souvent état de la lassitude des Maires ruraux. On peut comprendre en effet qu'un excès de responsabilités au niveau municipal puisse avoir des conséquences négatives sur la motivation de certains élus, mais je tiens à vous dire que ce n'est pas mon cas. Depuis que je suis à la tête de notre Municipalité, j'exerce mon mandat avec agrément, rigueur et sans lassitude. Pour demeurer ainsi mobilisé, il faut aimer son village, vouloir le bien-être de ses habitants et être épaulé par une équipe dynamique et performante. Il y a certainement des moments où l'Administration centrale devient lourde, au point quelquefois de contrarier notre action, mais on s'efforce de s'adapter... Malemort est un village en mutation. Nous comptons à présent 1 800 habitants qui ont des habitudes de vie diversifiées. Cette évolution a nécessité de se doter de plusieurs équipements (terrain de jeux, salle de sports, bibliothèque intergénérationnelle etc.) qui fonctionnent à la satisfaction générale.

En fin d'année le Centre médical, très attendu, sera également opérationnel. Mais il reste encore à faire ; ce n'est jamais fini !

Le bien-vivre au village naît de la mise à disposition de ces installations, mais il ne saurait se concevoir sans le dynamisme des commerçants et artisans, les nouveaux que l'on vous présente habituellement dans notre journal municipal, mais aussi, bien sûr, les «anciens». Il se mesure également à la vigueur de la vie associative, cette vie associative que nous avons fêtée le 1er mai dernier et dont vous trouverez également un compte-rendu en images dans ce numéro du journal. Souvenons nous que cette fête des associations a été imaginée par Léon GASSIN, celui-là même dont la bibliothèque qui vient d'être inaugurée portera le nom. Ainsi la boucle est bouclée.

Avec un peu d'avance, comme d'habitude, je souhaite à tous les Malemortais comme aux «estivants» qui nous visitent de plus en plus nombreux, d'excellentes vacances.

Votre Maire,
Ghislain Roux

SOMMAIRE

Actualités Municipales

La bibliothèque « Léon Gassin »	4
Conseil municipal du 13 décembre 2018	8
Conseil municipal du 1er février 2019	8
Conseil municipal du 12 mars 2019	10
Conseil municipal du 11 avril 2019	11
Le mot de l'Adjoint aux Travaux	12
Recensement citoyen obligatoire	13
Élections européennes	13
La relève des compteurs d'eau	14
État civil 2018	14

Vie des Malemortais

Concert de noël	15
Nouveaux arrivants	16
Nouveaux commerçants et artisans	16
Fête votive avec... Michael Jones!	19
« Nounous et Minots du Ventoux sud »	19
Commémoration de l'armistice	21

Vie des Associations

Étincelles, arrêt sur images...	22
Muungano	25
AME	26
Les élus du patrimoine	28
Association « par l'emoji »	29
Calvias, fête de la bière	30
La chasse	31
Amicale des Écoles Laïques	32
HD le plaisir	34

Vie Sportive

Le Tennis Club	36
AMSL, la culture de générosité	39

Magazine

Les bancs de l'église	42
-----------------------	----



MALEMORT INFO

Revue municipale d'informations
N° 50 | mai 2019

Responsable de la publication : Ghislain Roux

Conception & impression : Imprimerie MG, 84 210

La commission remercie l'ensemble des personnes, qui par leur contribution ont permis la réalisation de ce nouveau numéro de *Malemort Info*.

Comité de rédaction de la publication :

P-A Barthélémy responsable par délégation de
M. le Maire, Éric Altier, André Dongier, Yvan Ernestine,
Corinne Freychet, Jean-Louis Lambertin, Vincent
Neyron, Amélie Blanchet, Nicole Ughetto.



La bibliothèque intergénérationnelle « Léon Gassin »

Ils sont venus, ils sont tous là... » à Malemort du Comtat le 5 avril 2019, les personnalités régionales et locales : Didier FRANCOIS Sous-préfet de Carpentras, Jean-Paul VILMER Directeur du SMAEMV, Alain DUFAUT Sénateur de Vaucluse, Jacqueline BOUYAC Conseillère régionale, Julien AUBERT Député de Carpentras, Max RASPAIL Conseiller départemental, sans oublier la présence amicale de plusieurs Maires des communes voisines. Pourquoi au juste la présence de cet aréopage ? Pour un évènement considérable à notre modeste échelle : l'inauguration de la Bibliothèque Intergénérationnelle du village.

Le Sous-préfet, représentant de l'État, a exprimé en quelques phrases précises, les idées-fortes de ce projet abouti en un peu plus d'une année : droit à la culture, non-abandon par l'État des zones rurales, évoquant avec humour, en abordant le détail des financements obtenus par notre commune, le sentiment « d'envie » qu'ont dû éprouver les communes voisines, pour ce remarquable taux de 66 % de financements obtenus de l'État sous diverses formes... Ghislain ROUX a répondu en rappelant la genèse du projet et sa nécessaire intégration dans les équipements collectifs de Malemort (cf. ci-après notre interview).

Interview

Ce n'est pas si souvent que « Malemort-Info » a l'occasion d'interviewer notre maire Ghislain ROUX, mais il nous a semblé que l'évènement marquant constitué par l'inauguration de notre bibliothèque en fournissait l'occasion idéale.



« Malemort-Info » : Quand, comment, pourquoi est née l'idée de construire une bibliothèque à Malemort ?

« Ghislain ROUX » (sourire) : Cela fait beaucoup de questions en une seule !... La bibliothèque, c'était un projet pour ce mandat, défini dès 2014. En fait on avait déjà une bibliothèque à Malemort, et depuis longtemps, gérée par le « Club de l'Amitié ». Mais on savait qu'elle n'était plus aux normes (accessibilité problématique pour les Handicapés) et devenue trop exiguë. La mise aux normes de l'ancien bâtiment s'avérait trop complexe. Les lois d'accessibilité aux handicapés, notamment le diagnostic posé en juin 2015 pour tous les bâtiments municipaux



(écoles, mairie, salle des fêtes et bien sûr club de l'amitié, etc.) ont précipité la mise en œuvre du projet.

Ce qui nous a également déterminé à construire un nouvel édifice, plus vivant et plus accueillant, c'est :

- la prise de conscience d'un besoin accru de la part de la population et un faisceau de circonstances favorables :
- la nécessité de faire progresser la

lecture pour toutes les générations et ce dès le plus jeune âge pour des publics d'horizons différents

- la pratique au niveau national d'une véritable politique culturelle de la part de l'État, se traduisant par des aides financières accrues (j'y reviendrai). En complément aux « Bibliobus » un véritable maillage de bibliothèques locales se met en place. Elles sont prêtes à coopérer pour des prêts d'ouvrages (bibliothèques de la COVE ou celles de notre Intercommunalité qui sont desservies par un portail informatique commun).

- Les facilités de financement : elles étaient, au plus haut à l'époque mais menaçaient de diminuer dans un futur plus ou moins proche...

« M-I » - Ah ! Les financements !!!
« Recherche systématique de subventions » et « maîtrise fiscale » :
« les deux mamelles de la gestion



Visite hebdomadaire de chantier pour M. le Maire

municipale façon « Ghislain Roux », pour paraphraser ce bon Sully, « grand argentier » du roi Henri IV... Tu es un spécialiste dans cet exercice depuis l'an de grâce 1995. Qu'est-ce que ça a donné au cas particulier ?

« G R » – presque 80 % de financements publics, en particulier de la part de l'État sous diverses formes La DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelles – pour 49 %, la FNADT (8 %), la Région PACA (12 %), puis le Conseil départemental (4 %). et j'en oublie... Il reste finalement à la charge des Malemortais, le remboursement d'un prêt à taux zéro consenti par la CARSAT (11½ %) et l'autofinan-



Magali JEAN et Christophe BERNARD,
nos bibliothécaires...

cement communal (11 %) (N.D.L.R. : cf. tableau page suivante).

« M-I » : Comment cette bibliothèque va-t-elle fonctionner ?

« G R » – Vaste sujet ! On y a affecté deux agents communaux nouvellement recrutés. Ils ont suivi des formations pour cela et doivent assurer la cotation des ouvrages, la gestion des prêts et un programme d'animation culturelle de toutes les installations. Il y a un espace de rayonnage et de travail (équipé d'un poste informatique) et un espace polyvalent pouvant accueillir une cinquantaine de personnes, meublé de grandes tables, de panneaux d'exposition, pourvu de placards muraux et équipé d'un vidéo projecteur qui pourra être notamment utilisé pour les séances de cinéma organisées par l'association « Etincelle » ou les cours d'informatique hebdomadaires. Il existe même un « espace cuisine » pour d'éventuels « goûters-lectures » et un espace jeunesse comportant des gradins adaptés et des caissons de rangement pour les livres destinés aux enfants.

Les locaux, construits en matériaux isolants performants, seront d'un entretien aisément et favoriseront les élé-

ments de confort climatiques (protections solaires en été, importantes surfaces vitrées favorisant au contraire l'apport solaire au chauffage d'hiver), éclairage naturel pour économiser l'énergie, acoustique bien étudiée...

« M-I » – Considères-tu que cet équipement était indispensable à la commune et ne souffre pas d'un côté un tantinet... « pharaonique » ?

« G R » - Pas du tout ! Pour apprécier ce côté que tu qualifies à tort de « pharaonique », il faut se reporter au financement, au coût final de cet équipement et surtout à ce qui demeure

Le coin des enfants



La bibliothèque a une mascotte : un livre ressemblant à un hérisson, imaginé par les enfants de CM2



ACTUALITÉS MUNICIPALES



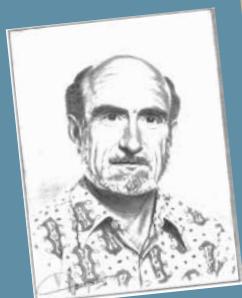
à la charge du seul contribuable malemortais (22 % de l'ensemble !) Et cet équipement collectif, je le rappelle, était indispensable. Il fallait créer une nouvelle force d'attraction au cœur du village. Dans cet esprit, la bibliothèque sera avant tout un lieu social, favorisant les rencontres et les échanges entre public jeune et... moins jeune, scolaires, étudiants, lecteurs débutants ou avertis, personnes fragiles, demandeurs d'emplois, et elle contribuera à la vie associative à laquelle nous

Origine du financement	Montant
État : DRAC (travaux – mobilier – informatique)	383 928 €
Réserve parlementaire (travaux)	9 631 €
FNADT (travaux)	62 193 €
Amendes de police (travaux)	28 000 €
Conseil départemental (trav. mob. inform.)	32 199 €
Région sud - Culture	93 291 €
CARSAT (prêt à taux zéro)	89 342 €
Autofinancement communal	85 013 €
Total	783 597 €

sommes particulièrement attachés. Notre pari est d'ores et déjà largement gagné car le planning d'utilisation par les associations malemortaises est en passe d'être saturé ! La polyvalence de notre équipement socio-culturel sera telle qu'on envisage également de lui faire assumer le rôle de relais « service

public » en accueillant l'agence postale qui va remplacer à terme le bureau de Poste que l'Administration envisage de supprimer. C'est la meilleure réponse que nous pouvions donner pour la pérennité de ce service public essentiel en milieu rural.

Notre bibliothèque a pris le nom de « Léon GASSIN ». Pour ceux qui ne l'auraient pas connu (il est décédé en 2015), rappelons que cet homme, agriculteur au départ, ami et indissociable collaborateur du Maire emblématique de notre village que fut Lézin JEAN entre 1947 et 1977, exerça la fonction de secrétaire de Mairie à Malemort durant 28 ans. Grand lecteur et bibliophile, auteur lui-même ou compilateur d'œuvres appréciées, Léon GASSIN maîtrisait à la perfection la langue provençale au point de dispenser des cours dans certains établissements scolaires, une fois sa retraite prise. Il était un Félibre connu, honoré en tant que tel par l'attribution d'une « Cigale



d'argent ». Il avait fondé à Malemort une association, « l'Escandihado », affiliée au Félibrige, qui déboulait de très nombreuses activités : théâtre en langues provençale et française, danses folkloriques, tourisme, maintien de traditions villa-geoises anciennes, aménagement

des premiers sentiers de randonnée, création de notre musée agraire, initiateur de la «journée des associations» du 1er mai... Nul ne s'étonnera du fait que le nouvel établissement culturel de notre village perpétue sa mémoire.

• MESTRE BARTHOMIEU

Infos pratiques



EXTRAITS DU RÉGLEMENT

De la Bibliothèque Municipale « Léon GASSIN »

À votre disposition dans notre bibliothèque :

- Un espace adulte (romans, BD, documentaires, livres pratiques,
- Un espace jeunesse albums, romans, contes, BD, documentaires, revues,
- Un espace presse avec différentes revues thématiques actualité, voyage, cuisine,
- Des postes informatiques pour l'accès internet sont mis à disposition des adhérents sous le contrôle des agents de la bibliothèque (dans le respect de notre charte informatique)

Catalogue en ligne : <http://malemort-du-comtat-pom.c3rb.org/>



NOS HORAIRES

MARDI		15 h 30-19 h
MERCREDI	10 h-13 h	15 h 30-19 h
JEUDI		15 h 30-19 h
VENDREDI		15 h 30-19 h
SAMEDI	10 h-13 h	15 h 30-19 h

LES CARTES LECTEURS

Tarif : 10 € par famille (couple + enfants mineurs)

Tarif saisonnier (2 mois) : 5 € par famille

+ caution de 50 € (restituée à la fin du séjour)

Les enfants de moins de 12 ans seront obligatoirement accompagnés d'un adulte.

(En cas de perte de la carte de lecteur, elle vous sera facturée 5 €.)



MODALITÉS DE PRÊT

Avec une carte de lecteur vous pouvez emprunter les documents suivants :

- **5 livres (romans, BD,**
- **2 CD**
- **2 revues périodiques**
- (en dehors du dernier numéro)**



La durée de prêt des documents est de 3 semaines. Si vous voulez prolonger votre prêt, n'hésitez pas à nous le demander. Il est possible de réserver les documents en cours de prêt.



CONTACT :
bibliothèque1@malemort-ducomtat.fr
Tél. : 04 84 51 09 10
90 chemin de Saint Félix
84570 Malemort du Comtat

Conseil municipal du 13 décembre 2018

1) Renouvellement de la convention sur le point information pour l'amélioration de l'habitat et opération façade

Le « point information amélioration de l'habitat - opération façades » mené à l'échelle de la commune de Malemort arrive à son terme au 31.12.2018. Quelques demandes restent à satisfaire.

Ce service, animé par Solihac 84, permet à l'ensemble des habitants de bénéficier d'informations et de conseils techniques et financiers sur la réhabilitation de leur patrimoine immobilier, que ce soit pour des logements locatifs ou occupés par le propriétaire. Ce « point information amélioration de l'habitat » intégrant l'opération façades, peut être reconduit pour une période de trois ans à compter du 1er janvier

2019. Le coût pour les trois années s'élève à 12 600 € soit 4 200 € pour une année. (accepté à l'unanimité)

2) Transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes - demande de report du transfert des compétences.

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2020, la compétence municipale « eau et assainissement » sera obligatoirement et automatiquement transférée aux communautés de communes et d'agglomération. Une opposition au transfert automatique de ces compétences, pouvait s'exercer sous certaines conditions.

Les communes membres d'une communauté qui n'a pas exercé

au 3 août 2018, à titre optionnel ou facultatif, les compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement, peuvent s'opposer au transfert obligatoire de ces deux compétences ou de l'une d'entre elle. Pour cela, il est nécessaire qu'au moins 25 % des communes membres d'une communauté de communes représentant au moins 20 % de la population délibèrent en ce sens. Si les conditions sont respectées, le transfert de compétences ne prendra effet qu'au 1^{er} janvier 2026.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de s'opposer au transfert de compétences «eau et assainissement» à la CC Ventoux Sud au 1^{er} janvier 2020 et de solliciter le report de ce transfert au 1^{er} janvier 2026. (accepté à l'unanimité). ◊

Conseil municipal du 1^{er} février 2019

1) Création du service défense extérieure contre l'incendie (DECI) au 10 février 2019

Le décret n° 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), fixe les règles relatives aux procédures de création, d'aménagement, d'entretien et de vérification des points d'eau servant à l'alimentation des moyens de lutte contre l'incendie.

Par arrêté n° 17-135 du 10 janvier 2017, le Préfet de Vaucluse a arrêté le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie pour le département de Vaucluse. En conséquence la DECI a pour objet

d'assurer l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau incendie (PEI). Les communes sont donc compétentes pour la création, le dimensionnement des besoins, l'aménagement, le contrôle et la gestion des points d'eau nécessaires aux interventions.

Par ailleurs, l'article L.2212-32 du CGCT crée la police administrative spéciale de la DECI placée sous l'autorité du Maire. La police administrative

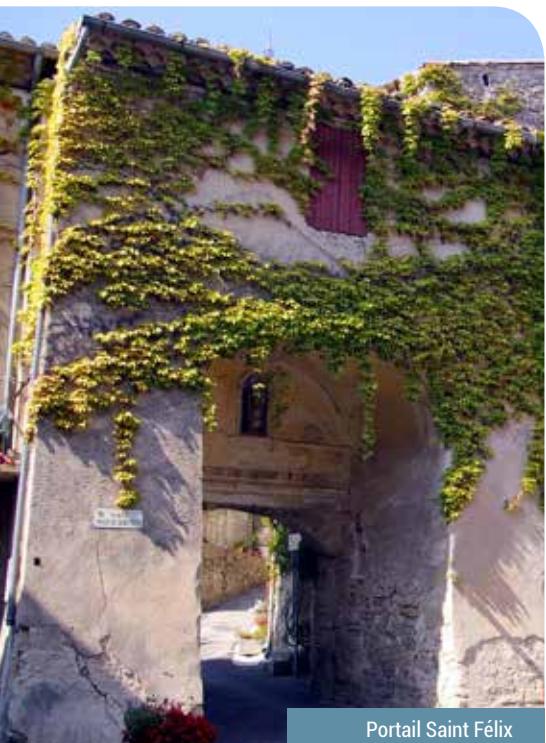


spéciale de la DECI consiste à fixer par arrêté la DECI communale ou intercommunale, à décliner de la mise en œuvre et à arrêter le schéma communal ou intercommunal de DECI et de faire procéder aux contrôles techniques.

Le service public de DECI porte principalement sur la création, la maintenance ou l'entretien, l'apposition de signalisation, le remplacement et l'organisation des contrôles techniques des PEI et l'échange d'information avec les autres services.

La collectivité compétente en matière de DECI peut faire appel à un tiers pour effectuer tout ou partie de ses missions (création des PEI, opérations de maintenance, contrôles) par le biais d'une prestation de service, conformément au code des marchés publics. Un service public de DECI est institué à Malemort. (accepté à l'unanimité).

2) Subvention: demande de modification de la subvention FEADER attribuée pour les travaux de confortement et la restauration du patrimoine communal: Porte-Saint Félix. (Cf.: fig. 2)



Portail Saint Félix

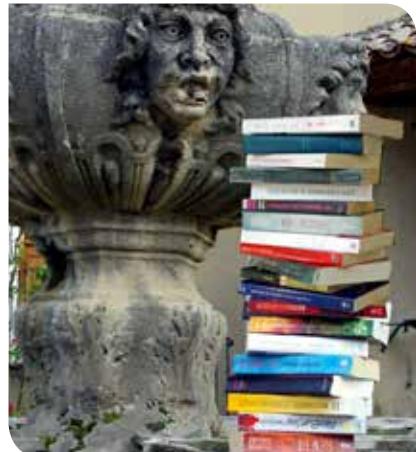
Monsieur le maire exposé à l'assemblé délibérante le dossier concernant le projet de restauration d'une partie du patrimoine communal pour le confortement et la restauration de la porte Saint Félix. Il retrace aux élus l'histoire de la porte Saint-Félix qui remonte dans l'histoire à 1293, année de la plus ancienne transaction connue sur cette porte.

Monsieur le maire représente également le dossier technique de l'architecte sur le présent projet comportant des photographies qui font ressortir des désordres structurels et qui doivent être pris en compte pour un confortement et une restauration de la porte Saint-Félix.

Le présent dossier a fait l'objet de demandes et d'attributions de subventions de la part du Conseil Régional dans le cadre du FRAT et du FEADER. De plus, le Conseil général alloue à la commune une subvention de 15 000 €

3) Convention de mise à disposition des locaux du groupe scolaire (Félix Gras et Lézin JEAN) et le bâtiment restauration scolaire

Le fonctionnement du centre de loisirs intercommunal de la communauté de communes Ventoux Sud (CCVS), les élus communautaires ont proposé d'instituer une rotation annuelle du centre de loisirs afin de créer une dynamique dans chaque commune. Les communes concernées seraient Malemort du Comtat, Mormoiron et



Villes sur Auzon. Chaque année, les enfants des autres communes se rendraient jusqu'au centre par le mini-bus mis à disposition par la CCVS.

Pour l'accueil du centre de loisirs, la commune doit mettre à disposition des locaux municipaux du 6 juillet 2019 au 10 août 2019. Il serait opportun de mettre gracieusement à disposition de la communauté de communes Ventoux Sud le hall, le dortoir, la cour et les toilettes de l'école maternelle Lézin Jean, les locaux de la restauration scolaire ainsi que la cour de l'école élémentaire et le bâtiment dit « de l'ancienne maternelle » au profit de la CCVS et des organisateurs du centre de loisirs. (accepté à l'unanimité)

Questions diverses

●Mme C. Roger demande des éclaircissements sur le dossier pour l'agrandissement de la station d'épuration. Le maire annonce qu'une négociation est en cours entre le syndicat intercommunal de l'eau de la Région Rhône Ventoux et les propriétaires de la parcelle pour la nouvelle implantation.

●M. Le maire annonce à l'assemblée que la commune peut prétendre à une subvention de 65 % du montant dépensé pour l'acquisition d'un premier fond de livres de lecture pour la bibliothèque. ☺

(Fig. 2) Financement du projet

Subvention conseil régional FRAT	40 248,36 €
Subvention FEADER	38 819,00 €
Subvention conseil départemental PRNP	15 000,00 €
Autofinancement communal	60 093,84 €
Total HT	154 161,20 €
Autofinancement communal pour la TVA	30 832,24 €
Total TTC des recettes	184 993,44 €

Excédent 2018 à reporter : 131 852,75 € (accepté à l'unanimité).

Conseil municipal du 12 mars 2019

1) Compte administratif 2018

(Fig. 3)		Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	Fonctionnement	1 086 685	1 344 333
	Investissement	539 167	479 957
Reports de l'exercice N-1	Fonctionnement	0	153 103
	Investissement	0	103 478
Restes à réaliser à reporter en N+1	Totaux	1 625 852	2 080 871
	Fonctionnement		
Résultat cumulé	Investissement	1 231 642	908 475
	Totaux	1 231 642	908 475
Résultat cumulé	Fonctionnement	1 086 685	1 497 437
	Investissement	1 770 809	1 491 910
Résultat cumulé		2 857 494	2 989 346

Excédent 2018 à reporter : 131 852,75 € (accepté à l'unanimité).



2) Demande de subvention dans le cadre du fonds régional d'aménagement du territoire (FRAT 2019) pour l'acquisition d'un bien immobilier.

La commune de Malemort a exercé son droit de préemption afin d'acquérir une maison jouxtant l'église de la commune (maison cadastrée section D n° 1334 au 16 impasse Pascalet de la Platine superficie 270 m² vente à 100 000 € et suite à une déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie le 4 février 2019 de l'étude de Me VIRET Jérôme à Carpentras) afin de réaliser un projet d'aménagement des abords de l'église et notamment l'aménagement d'un espace végétal

mettant en valeur la façade latérale de l'église préalablement dégagée des constructions actuelles.

Le coût de l'acquisition foncière s'élève à 100 000 €. Le fonds régional d'aménagement du territoire (FRAT) est habilité à intervenir pour que les communes puissent obtenir des subventions régionales qui financeront des opérations relevant du secteur d'investissement pour un aménagement de leur territoire. Cette acquisition est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du FRAT en 2019 à hauteur de 30 %.

3) MAPA : portail Saint-Félix - choix de l'entreprise après ouverture des plis :

Monsieur le maire signale que la consultation des entreprises pour le confortement et la restauration de la porte Saint-Félix a été effectuée. Un avis d'appel public à la concurrence est paru sur la plateforme dématérialisée des marchés publics du dauphiné (du 01.02.2019 au 27.02.2019 à midi date limite de remise des offres).

L'ensemble de ces travaux est réuni

en un seul lot. Le marché a été attribué à l'entreprise SELE dont le siège se trouve à Saint-Cannat (13) pour un montant de 145 629 € HT.

4) Demande de renouvellement d'une subvention au titre de la dotation générale de décentralisation (DGD) relative à l'extension des horaires des bibliothèques municipales année 2019-2020 :

Le service de la Direction régionale des affaires culturelles siégeant à AIX est en mesure d'apporter une aide à la gestion de la bibliothèque municipale intergénérationnelle dans le cadre d'une extension des horaires d'ouverture de cette dernière. Ceci afin de permettre une fréquentation optimisée de la bibliothèque.

Une subvention d'un montant de 45 885 € a été accordée pour l'année 2018 par la DRAC pour les mêmes raisons. La DRAC pourrait subventionner à hauteur de 80 % les salaires charges comprises des bibliothécaires durant cinq ans maximum.

5) demande de subvention pour la maison de santé dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires (DETR) 2019.

Monsieur le maire rappelle aux élus leur désir de créer un pôle médical sur la commune de Malemort du Comtat puisque la commune est située en zone intermédiaire au sens des critères de l'agence régionale de la santé. Ceci pour lutter contre la désertification médicale en regroupant les métiers de santé malemortais en synergie.

Le terrain choisi est situé chemin de Saint-Félix, au cœur du développement d'un espace collectif fédérant les écoles, la salle de sport,

le terrain multisports et la bibliothèque intergénérationnelle qui vient d'être achévée. À proximité, on recense des parkings et un cheminement piétonnier sécuritaire. Dans ce même espace, un emplacement est réservé pour l'implantation d'une maison de santé qui sera dénommée « Maison de santé les pruniers ».

Le projet est présenté au conseil municipal qui prend connaissance du plan du bâtiment, le tableau des surfaces et le résultat du marché public par lot adopté en

conseil municipal le 1er février 2019 ainsi que l'estimation des honoraires et annexes.

Le maire propose aux conseillers :

- d'approuver le dossier « projet d'une construction d'une maison de santé.
- de solliciter auprès de l'État une

subvention de 35 % du montant des travaux HT plafonnée à 400 000 €, - demande d'approuver le plan de financement inclus dans le tableau ci-contre (fig. 4). (Travaux 535 897 + MO études 77 709 €). Sollicitation d'une subvention d'un montant de 140 000 €. ☐

(Fig. 4) Plan de financement de la maison de santé

Organismes	Dépenses totales	Dépenses plafonnées	
DETR	140 000 €	22,82 %	140 000 € 35,00 %
Région	214 762 €	35,00 %	140 000 € 35,00 %
Autofinancement	258 844 €	42,18 %	120 000 € 30,00 %
Total dépenses	613 606 €	100,00 %	400 000 € 100,00 %

Conseil municipal du 11 avril 2019

1) Vote du taux des contributions directes de la commune :

Considérant la conjoncture actuelle et la situation financière de la commune, Monsieur le maire propose pour 2019 de reconduire les taux 2018, soit Taxe habitation : 9,64 % Taxe foncier bâti : 19,16 % Taxe foncière non bâti : 45,59 %. Ces taux appliqués aux bases prévisionnelles notifiées par les services fiscaux assurent un produit fiscal 2019 de 703 231 €.

Monsieur le maire précise que le cadastre a réalisé un travail important afin de reclasser certaines habitations qui étaient en catégorie 6/7 pour les reclasser en 5/6. Ainsi que la recherche de piscines non inscrites au cadastre. Ce qui permet de constater pour cette année 2019 un produit fiscal plus important que les autres années (703 730 € environ d'après les bases prévisionnelles notifiées par les services fiscaux).

2) Budget primitif 2019

(Cf. fig. 5)

(Fig. 5)

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 444 616 €	1 444 616 €
Investissement	2 164 042 €	2 164 042 €

3) Demande de subvention 2019 contrat départemental de solidarité territoriale année 2019

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée délibérante la situation de la commune au regard du contrat départemental de solidarité territoriale 2017-2019.

- délibération municipale du 30 juin 2017 dans laquelle il est fait état des nouvelles modalités d'aide financière du département à destination des communes de moins de 5 000 heures, ainsi que la demande de subvention du CDST année 2017,
- délibération municipale du 18 mai 2018 sollicitant la subvention dans le cadre du CDST année 2018. Au titre du Contrat départemental de solidarité territoriale 2017-2019, la commune de Malemort a obtenu :

(Fig. 6)

Année	Montants sollicités
2017	59 381 €
2018	55 781,74 €
2019	55 747,26 €
Total CDST 2017-2019	170 910 €

(fig. 6)

M. Ghislain ROUX, propose aux élus de solliciter le contrat départemental de solidarité territoriale pour l'année 2019 et de l'affecter aux projets suivants (accepté à l'unanimité). (Fig. 7).

4) Aide à la voirie communale année 2019: chemin de Souleyrol :

Une partie du chemin de souleyrol va faire l'objet d'une réfection. Les travaux porteront sur le rabotage des

(Fig. 7)

Désignation	Estimation HT	CDST - 2019
Réalisation d'un boulodrome	8 300 €	5 810,00 €
Matériel pour la restauration scolaire	13 400 €	9 380,00 €
Renforcement chauffage et pose d'une clim salle sportive	14 900 €	10 430,00 €
Achat de matériel ou mobilier divers (tente, défibrillateur, extincteurs, etc.)	9 000 €	6 360,26 €
Réfection du chemin de Souleyrol	55 000 €	17 000,00 €
Enedis : aménagement électrique le clos du Puy	9 668 €	6 767,00 €
Coût global estimé de l'investissement 2019	110 268 €	55 747,26 €

(Fig. 8)

Organismes contributeurs	Montant
Subvention CDST (contrat départemental de solidarité territoriale) 2019	17 000 €
Subvention aide à la voirie communale du Conseil départemental 2019	21 000 €
Autofinancement communal	17 000 €
Total HT	55 000 €

enrobés existants, une purge des accotements, un reprofilage géné-

ral, et une gestion du pluvial, quelques regards et caniveaux ainsi que la réfection de l'enrobé. Le coût des travaux envisagés est estimé à 55 000 € HT, non compris les frais du

bureau d'études. Le plan de financement suivant est donc envisagé (fig. 8).

Questions diverses

La commission municipale des travaux propose d'instaurer des sens uniques de circulation sur les itinéraires suivants :

- du parking de la Malotièvre jusqu'à l'entrée du service technique

(M. Brunelot, garde champêtre a réalisé un sondage auprès des riverains), soit une circulation interdite en sens inverse.

- sens unique au départ du chemin de Pra-mari (place du marché) jusqu'à la parcelle D n° 273
- sens interdit sauf riverains de l'entrée du lotissement les balcons de Pra- Marri jusqu'à la parcelle D n° 273.
- sens interdit depuis la parcelle D n° 273 jusqu'à la place du Marché.

● P-A BARTHÉLEMY, CONSEILLER MUNICIPAL



Le mot de l'Adjoint aux Travaux



OÙ EN EST LA CONSTRUCTION DU CENTRE MÉDICAL ?

Notre Centre Médical est à présent bien sorti de terre !.. Les plannings sont respectés par les entreprises, laissant espérer une réception des travaux fin 2019. Quelques habitants intéressés s'étant étonnés de la profondeur du vide sanitaire creusé sous le futur bâtiment, je

peux vous préciser que cette disposition a été prise pour faciliter l'accès des artisans ou professionnels du bâtiment à tous les réseaux (eaux, pluvial, électricité etc). Cela permettra de même d'effectuer d'éventuelles modifications dans le futur, en fonction de l'évolution des technologies, sans qu'il soit porté atteinte à la structure de l'édifice. Ci-joint « pour les archives », quelques étapes de la construction jusqu'à ce jour. ●



Info de dernière minute. Un chantier provoquant un ralentissement de la circulation automobile a démarré sur une partie du Cours allant du restaurant « Pompette » au carrefour du lotissement « Clairam ». Le Syndicat Rhône-Ventoux doit nécessairement remplacer de vieilles conduites d'eau pour limiter les déperditions. Les travaux devraient durer à peu près deux mois. Comme on dit : « Merci de votre compréhension ! »





Élections européennes du 26 mai 2019 - La préfecture de Vaucluse communique

Dans la perspective des scrutins à venir, je vous rappelle les dispositions de l'arrêté du 16 novembre 2018, qui précisent les pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote (articles 1 et 2 de l'arrêté du 16 novembre 2018).

Article 1 : pour les électeurs français, les titres permettant de justifier de leur identité en application de l'article R.60 du code électoral :

- 1^{er} Carte nationale d'identité ;
 - 2^e Passeport ;
 - 3^e Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
 - 4^e Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
 - 5^e Carte vitale avec photographie ;
 - 6^e Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
 - 7^e Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
 - 8^e Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;
 - 9^e Carte d'identité ou carte de circulation, délivrée par les autorités militaires ;
 - 10^e Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ;
 - 11^e Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
 - 12^e Récépiéssé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L.224-1 du code de la sécurité intérieure.
- Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Article 2 : pour les ressortissants de l'Union européenne, autre que les Français, les titres permettant, de justifier de leur identité lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales :

- 1^e Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ;
- 2^e Titre de séjour ;
- 3^e Un des documents mentionnés aux 4^e à 12^e de l'article 1^{er}.

Ces titres doivent être en cours de validité.

N.D.L.R. : dans un village comme le nôtre où tout le monde se connaît plus ou moins, l'exigence d'une pièce d'identité peut sembler superflue. C'est une erreur car notre quotidien villageois ne nous dispense pas de respecter la législation nationale. N'oublions pas par ailleurs que des observateurs du scrutin, étrangers à Malemort mais dûment mandatés par les candidats des formations politiques, seraient en droit, le cas échéant, d'en remettre en cause la régularité, ce qui pourrait s'avérer lourd de conséquences.

Bientôt 16 ans ! pensez au recensement citoyen obligatoire



Tous les jeunes, filles et garçons, de nationalité française doivent se faire recenser entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant.

Si vous ne vous êtes pas fait recenser dans les délais, vous avez jusqu'à vos 25 ans pour régulariser votre situation.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

- allez à la mairie de votre domicile
- ou connectez-vous sur :

service-public.fr

Vous devez vous munir de votre pièce d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement est valable jusqu'à l'âge de 18 ans, ensuite le certificat de participation à la JDC est indispensable pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis

de conduire, brevet des collèges, CAP, BEP, baccalauréat...).

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez aller sur le site :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc>



La relève des compteurs d'eau, c'est désormais une mission des facteurs !



Depuis mars 2019, sur 24 communes du territoire du syndicat Rhône Ventoux, une partie de la relève des compteurs d'eau est réalisée par les facteurs de La Poste. La relève est une mission importante du service public de l'eau potable.

Les facteurs sont des acteurs de lien social, ils sont connectés, formés, encadrés et assermentés. Ce lien de proximité est un atout considérable pour effectuer cette mission qui

nécessite de développer une relation de confiance avec les habitants et une expertise sur le long terme. Soucieux de garantir le meilleur service de proximité aux usagers, SUEZ a conçu avec La Poste un protocole de services qui permet en même temps que la relève de l'index de consommation de garantir le contrôle visuel du compteur, le bon état du scellé ainsi que la qualité du raccordement. Pour mener à bien ces missions, 5 facteurs ont été spécialement formés par les équipes SUEZ. Ils se rendent, du lundi au samedi, chez les particuliers pour effectuer la relève de leur consommation d'eau. Ces index de consommation officiellement relevés par les facteurs sont directement saisis et transmis en temps réel au

service facturation de SUEZ.

À noter :

- La relève des compteurs est réalisée dans les conditions habituelles que les usagers connaissent
 - Les interventions ont lieu sur des horaires élargis et notamment le samedi matin pour faciliter la relève des compteurs situés en domaine privé.
 - Le planning de facturation ne change pas.
 - Les facteurs missionnés pour les relèves de compteurs sont munis d'une lettre d'habilitation (et prochainement d'un badge).
- SUEZ et La Poste souhaitent que la mise en œuvre de ce partenariat permette de garantir aux usagers un service de proximité basé sur la confiance et la satisfaction. ☺

État-civil 2017



DÉCÉS

AGREIL Simone
ANDRIEU Mauricette
BAUMANN Valérie
BENOIT Josiane
BLANCHET Yoann
BUCELLE Jean
DESPRÉS Cyril
GUILLEN Simone
LOZZI Josiane
MENS Christophe
SCHIANO Jean-Philippe
SECCHIAROLI Agnès
VIAL René

05.11.2018
14.10.2018
02.08.2018
10.02.2018
22.12.2018
31.08.2018
24.06.2018
05.11.2018
10.02.2018
30.11.2018
28.01.2018
17.08.2018
02.11.2018

DESPRES Sébastien & CARLINO Camille 01.09.2019
ELQARFADI Chahid & KHOUBZI Samira 22.12.2018



NAISSANCES

ALCARAZ Maëva	30.06.2018
BENOIT SIMOENS Alexis	10.05.2018
BLACHE PAYAN Romy	20.08.2018
CHEVALIER Aarone	05.03.2018
DUVAL Julianna	21.11.2018
GALPIN Juline	15.07.2019
HEREDIA Jade	07.03.2018
JEAN NETENS Mahé	02.12.2018
KHOUBZI Bayane	11.03.2018
LOUKILI Manel	23.03.2018
MEYER Antoine	03.07.2018
MICHELINI Logan	22.11.2018
NOUVEAU Lenny	09.08.2018
NYAMARIKA Ciara	25.01.2018
ROCA Soline	10.07.2018
ROUQUETTE Charline	18.08.2018



MARIAGES

ESTUDILLO Francisco & GABORIT Cindy
BRUGIERES Frédéric & PONS Christelle
SEINERA Jonathan & LEPERS Rachel
AIME Grégory & GALBOURDIN Cécile

02.06.2018
16.06.2018
07.07.2018
28.07.2018

Un mémorable concert de noël par l'«Ensemble Evolutis»



Malemort du Comtat a vécu son premier concert de Noël. C'est à l'initiative d'Eric Altier (premier adjoint et adjoint à la culture, en charge de la commission de fêtes) et avec l'aide de l'association malemortaise : « Musica Ventoux » que ce concert a été donné dans une église pleine de spectateurs.

En effet, dans notre église, ce sont plus d'une centaine de personnes qui ont vibré aux accords de l'Ensemble Evolutis.

L'Ensemble Evolutis, créé en septembre 2016, rassemble des amis musiciens professionnels et motivés du Vaucluse avec aux violons : Frédéric Besozzi et Caroline Vergote, à la harpe et aux arrangements musicaux : Renaud Gigord, au violoncelle : Catherine Marchand, ils étaient accompagnés de la soprano Géraldine Jeannot.

L'objectif de ce jeune ensemble est de faire découvrir dans la joie et la bonne humeur un large programme de musique : spirituelles, sacrées, classiques mais aussi musiques actuelles traditionnelles et musiques de films

À Malemort, pour Noël, ils ont présenté leur programme « Spirit Songs », programme qui a fait voyager les specta-

teurs d'Espagne en Irlande en passant par l'Amérique du Sud avec des musiques de films d'Ennio Morricone. L'église a vibré sous un Ave Maria de Rombi poignant puis le final : Noël Blanc a fait lever toute l'assistance qui en voulait encore. À l'issue de ce concert, la Commission des fêtes et cérémonies a reçu les musiciens et organisateurs pour un verre de l'amitié dans le hall de la mairie. □ D.V.

L'Ensemble Evolutis, créé en septembre 2016, rassemble des musiciens professionnels du Vaucluse. L'objectif de ce jeune ensemble est de faire découvrir au public, différents styles de musiques : savantes, spirituelles/sacrées, actuelles, traditionnelles, de films... Cet ensemble instrumental est à géométrie variable, il peut à l'occasion associer d'autres instrumentistes en fonction du répertoire choisi.



Caroline VERGOTE est professeure de violon au CRR d'Avignon et joue dans divers orchestres de la région. Passionnée par les musiques actuelles, et les musiques de film, elle se perfectionne en MAO (musique assistée par ordinateur). Elle a fait partie de différents groupes de rock.



Frédéric BESOZZI étudie le violon au CNR de Marseille. Il joue avec l'Ensemble Orchestral d'Avignon, l'Orchestre de chambre du Pays d'Aix, l'Orchestre de chambre des Cévennes et participe à de nombreux enregistrements studio, ainsi qu'à des tournages de séries TV. Violoniste de Nomadeus, il signe deux albums.



Catherine MARCHAND, Médaille d'or du Conservatoire de Grenoble et Diplômée de l'Ecole Normale de musique de Paris en violoncelle baroque et en viole de gambe, a un parcours riche en expériences variées : musiques classique, actuelle, de film... Elle est aussi compositrice.



Renaud GIGORD, harpiste céltique et classique, est également violoncelle-solo des orchestres Cinématographique de Paris, Opéra de Landes, il joue régulièrement en France (Olympia, Théâtres antiques, Villa Rothschild, Monte-Carlo...), en Espagne, Pologne, et au Japon.



Christel LINDSTAT, rompue aux scènes nationales et internationales, est dotée d'une voix de contralto de type Wagnerien dont la tessiture, ample et généreuse, lui permet d'exceller dans les rôles de Carmen, Dalila... Elle fait partie du trio GALA, elle est aussi depuis 2011 la lead voice du groupe de métal symphonique Opus Doria.

Un nouveau concert de Noël est en projet à Malemort du Comtat
Une date à retenir dès à présent
SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2019 dans la soirée.



Malemortais de 2018



Notre municipalité a reçu les nouveaux résidents à Malemort, installés au cours de l'année 2018. Sur un total de 48 personnes recensées et invitées, 27 ont honoré de leur présence le vin d'honneur qui leur était offert à la salle des fêtes le 25 janvier dernier, en compagnie de la qua-

si-totalité des élus de la Commune. Ghislain ROUX a prononcé une chaleureuse allocution qui été écoutée par un auditoire mi-attentif, mi-amusé, suivant que notre premier Magistrat citait des détails utiles dans la vie quotidienne au village, ou livrait une petite anecdote humoristique de son cru. On



s'est pas mal attardé devant le petit buffet sympathique dressé dans la salle des fêtes, ce soir-là, preuve sans doute que l'on s'y sentait bien... ☺

Nouveaux commerçants et artisans

RÉPARER DES ORDINATEURS AUTO : C'EST POSSIBLE !

Qu'est-ce que « Seb. » n'a pas fait comme métier au cours de sa vie ?... « Seb », c'est Sébastien VALÉRIO et il n'a que 42 ans. Au départ, il a suivi une formation d'électronicien : un B.E.P. passé aux établissements BUT électroménager. Par la suite, il est devenu plombier électricien, dépanneur en équipements du foyer, puis Marin-pompier à Marseille (spécialité électricité), mais aussi « D.J. », régisseur d'orchestre... « Ma vie tourne autour d'un fil électrique », disait-il plaisamment. Et il ne croyait pas si bien dire : Sébastien vient de fonder une auto-entreprise spécialisée dans la réparation de composants électroniques de véhicules qui a le vent en poupe. Pourquoi ? Parce que dans le domaine de l'automobile, les constructeurs ne font pas ce genre de boulot. Si ça ne marche plus, ils changent « tout ». Un appareil anti-démarrage défectueux par exemple ? Entre 2 000 et 3 000 € main-d'œuvre comprise. Chez Sébastien, la réparation avoisinera les 150 €. Cherchez l'erreur...

Il a été initié dès l'enfance à la mécanique auto dans sa famille qu'on

ne présente plus à Malemort. Tout récemment, « l'oncle » qui avait son calculateur de voiture en panne, le fait réparer chez un artisan vauclusien, le seul à l'époque dans le département. Sébastien jette un coup d'œil et se dit qu'il pourrait bien en faire autant. Et il obtient sa certification. Maintenant dans le Vaucluse, ils seront deux !.. Les garagistes ne sont pas formés pour cela, alors ils sous-traitent. Un de Malemort, tiens, comparant son activité mécanique avec la médecine (faut oser !) a dit un jour à Seb : « Moi je suis le généraliste, et toi, le spécialiste ! » C'est à peu près ça : Sébastien a comme clients assidus une bonne partie des garagistes du pays, en particulier les deux de Malemort, et il est prêt à travailler avec les particuliers qui s'adressent directement à lui. En quoi consiste exactement le travail de réparateur de composants ? Pour l'expliquer en termes profanes, disons qu'un calculateur doté d'une mémoire qui gère toute l'électronique d'un véhicule, c'est un ordinateur. Dedans, il y a une puce : c'est le disque dur. Il faut l'extraire, la « lire » (à l'aide d'un programmeur « EPROM »)



pour trouver le code devenu erroné, le « formater » (c'est une image) et y réinjecter le système d'origine. Bon ! ce n'est pas aussi simple, en fait, mais il y a là quelques petits secrets de professionnels que Sébastien se garde pour lui, bien sûr...

Amis automobilistes ! Une panne d'ordinateur de bord n'est plus une catastrophe génératrice de gouffre financier. Avant de vous désoler, contactez Sébastien VALÉRIO – « ELECTRAUTO ». Vous avez tout à y gagner. ☺ P.A.B

ELECTRAUTO

Valerio Sébastien
06 62 76 41 37
zourson84@gmail.com

LA CHATTERIE DES POLOCHONS

David Gonnet est l'heureux propriétaire d'une ménagerie un peu particulière, il est en effet éleveur agréé des plus grands chats du monde, les «Maine Coon». Passionné par cette race depuis plusieurs années David a décidé de devenir éleveur en 2017. Mais attention David n'est pas un éleveur « d'abattage ». Il est avant tout un amoureux des animaux qui tient à faire les choses dans les règles et surtout pour le mieux de ses animaux. Pour être un éleveur reconnu par l'Etat (au LOOF : livre officiel des origines félines) il a tout d'abord dû suivre une formation et obtenir le CCAD (certificat de capacité des animaux domestiques). A la suite de quoi il pu s'installer officiellement. La chatterie des Polochons est un élevage familial. Tous les chats vivent dans la maison avec David et surtout les 3 femelles ne font qu'une portée par an et encore, seulement si ces «dames de l'aristocratie féline» en ont envie : «Avoir un petit élevage me permet de prendre réellement soin de mes chats

ainsi que des chatons, notamment pour les sociabiliser. C'est indispensable pour l'équilibre des chats. Le but n'est pas de vendre des chats comme l'on vend des vêtements, je suis exigeant pour le bien-être de mes animaux. Mais aussi pour que pour les futurs propriétaires soient rassurés et heureux de leur nouveau compagnon».



Toujours dans le but de garantir aux chats et au futurs propriétaires la meilleure vie possible, les chatons ne quittent leur mère qu'à partir de leur 3 mois, cela permet au chaton d'être correctement sevré, bien sociabilisé et stable psychologiquement.

Les adultes reproducteurs de David sont tous testés contre certaines maladies typiques du «Maine Coon» afin d'être sûr que leurs petits ne seront

pas porteurs de ces gènes. Lorsque le chaton rejoint sa nouvelle famille, il est donc stérilisé, vacciné (le primo ainsi que le rappel du vaccin, ce que peu d'éleveurs font) et il a bien évidemment son pedigree. (Le pedigree est l'arbre généalogique de l'animal sur quatre générations, cela permet de confirmer sa lignée.). Mais son travail ne se limite pas à faire des portées de chats. David participe aussi à des concours ce qui lui permet d'avoir les avis objectifs

de juges concernant ses animaux et donc de travailler à faire des mariages permettant de conserver et mettre en avant les caractéristiques typiques de la race. Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le travail de David, être au courant des portées à venir et pourquoi pas adopter un animal vous pouvez retrouver ses magnifiques félin sur la page Facebook «La chatterie des Polochons» ou par téléphone au 0612610593. ☎ AMÉLIE BLANCHET

LA PIZZA DE GUILLAUME : DU GOUT ET DES COULEURS.

Amateurs de pizzas « al dente » bonjour ! Guillaume va vous régaler... Vous ne connaissez pas ? Guillaume BENOÎT, Carpentrassien de naissance, Mazannah d'adolescence, et pizzaiolo qui s'est donné la peine d'apprendre son métier jusque dans ses plus petits secrets ; l'art de mettre la main à la pâte, c'est le cas de le dire...

Il a ouvert boutique tout récemment, à côté du parking de la Mairie. Après une initiation basique de boulanger dans sa jeunesse, Guillaume s'est formé « en famille » auprès d'un sicilien qui savait de quoi il parlait, pizzaiolo depuis cinq générations : les techniques du « bon vieux grand-père », avec les contraintes et les plaisirs. Après cela

il a intégré une formation plus scolaire, plus technique à Monteux, à l'école de la Fédération des Pizzaïolos de France, pour étudier tous les types de cuissons,



de farines, de levains... Le résultat de tout cela ? La pizza cuisinée par Guillaume, « ma petite valeur ajoutée » comme il dit ; la méthode pour que la pâte

ne soit ni trop croustillante, ni trop molle, ni trop... « mais tout ça, ce sont mes secrets de fabrication, vous n'en saurez pas plus ! » Bon !..

Discret sur ses petits secrets, Guillaume aime à évoquer, par contre, les détails historiques : les origines grecques antiques de la pizza (si-si !),

son évolution médiévale à Naples, l'arrivée de la tomate au XVIII^e siècle, la pizza « Margherita » en souvenir de la reine Marguerite de Savoie vers 1830, pizza aux couleurs nationales italiennes – le rouge de la tomate, le blanc de la mozzarella, le vert du basilic... Eh oui ! cette belle érudition peut et doit faire partie de lagrément de la dégustation ! A propos de dégustation, sachez, chers consommateurs, que chez Guillaume, bien épaulé par Mélodie, sa compagne, la pâte est faite du jour, avec de la farine italienne, pas de légumes surgelés : des tomates italiennes (aussi), des oignons rouges bien revenus, très goûteux... Bref ! Tout sauf de la restauration rapide. Le « plat des pauvres » napolitains devient à Malemort un privilège de gourmets. Bon appétit tout le monde ! ☎ P.A.B

FÊTE VOTIVE 2019

VENDREDI 2 AOÛT

- 17 H 00 : Concours de boules à la mêlée 100€ + les mises (tirage à 18 h 00)
19 H 00 : Apéritif offert par la municipalité
21 H 30 : Rassemblement
22 H 00 : Feu d'artifice de l'Activ' Malemortaise
22 H 30: Groupe DUKES

SAMEDI 3 AOÛT

- 09 H 00 : Concours de belote 50€ + les mises.
15 H 00 : Concours de boules à la mêlée 100€ + les mises (tirage à 16 h 00)
20 H 00 : Repas 20€ adulte/8€ enfant de -12ans
21 H 00 : Spectacle avec l'humoriste Franck BRUN, puis soirée dansante avec une sono



DIMANCHE 4 AOÛT

- 09 H 00 : Concours de belote 50€ + les mises.
09 H 00 : Concours de boules tête à tête 50 € + les mises (tirage à 09 h 30)
10 H 30 : Jeux pour les enfants organisés par l'Amicale des écoles (parc situé à côté de la mairie)
15 H 00 : Concours de boules à la mêlée 100€ + les mises (tirage à 16 h 00)
22 H 00 : Le grand orchestre Laurent Comtat avec en vedette « Michaël JONES » bal en fin de soirée

LUNDI 5 AOÛT

- 09 H 00 : Concours de belote 50€ + les mises
15 H 00 : Concours de boules mixte 100€ + les mises (tirage à 16 h 00)
Loto nocturne organisé par l'Activ malemortaise

MARDI 6 AOÛT

- 9h00 : Concours de belote 50€ + les mises
15 H 00 : Concours de boules à la mêlée 100€ + les mises (tirage à 16 h 00)

MERCREDI 07 AOÛT

- Jeu provençal toute la journée à partir de 9h 100€ + les mises (tirage à 10 h 00)
21h 45 : Cinéma de plein air CINEVAL offert par la municipalité

Les concours de boules sont organisés par l'amicale des boules de Malemort et sponsorisées par M. Patrick MARTOGLIO

ABPM Automobile 42, chemin du Thor 84300 CAVAILLON à Carpentras.

Les concours de belote sont organisés par le club de l'amitié devant le musée.



Fête votive avec... Michael Jones !

L'année passée suite aux intempéries survenues le dimanche soir et rendant impossible la tenue du concert que devait donner Michael Jones, nous avons décidé de le reconduire en 2019. Par mesure de sécurité aucun micro ne pouvait être utilisé pour quelque annonce que ce soit à ce moment-là. Nous nous en excusons et espérons que le temps sera plus clément cette année afin de pouvoir tenir le concert dans les meilleures conditions. (E.A.)

Le 6 juin 1944 John Merich Jones débarque en Normandie avec l'armée alliée. À Caen il rencontre Simone LALLEMAN et la ramène chez lui au pays de Galles. De cette union naîtra Michaël. En 1966 Michaël monte son premier groupe qui reprend des chansons de rock de l'époque. Puis il intègre le groupe Taï Phong pour remplacer Jean Jacques Goldman qui ne souhaite pas partir en tournée. En 1980 Taï Phong se sépare mais Michaël Jones reste très ami avec

Jean Jacques Goldman. En 1985 Michaël coécrit les paroles de la chanson « Je te donne » en duo avec Jean Jacques. En 1987 il participe à 9 titres de l'album « Entre gris clair et gris foncé ». En 1988 il signe le texte de « Brother » chanson interprétée par Carole Fredericks B.O du film L'Union sacrée d'Alexandre Arcady. En 1990 c'est le début du trio Fredericks, Goldman, Jones qui sortira deux albums live et deux albums solo. Enfin en 2001 il participe au dernier

album de Jean Jacques Goldman et interprète le canon « Ensemble » en compagnie de Maxime le forestier et Gérald de Palmas. Aujourd'hui Michaël Jones enchaîne les concerts dans l'hexagone et dans toute l'Europe où il reprend notamment les standards de Jean Jacques Goldman ou encore les titres de la période Fredericks Goldmann Jones. Il participe à des émissions de télé et à de nombreuses associations dont les « restos du cœur » où il est désormais le plus ancien de la troupe.

● ERIC

« Nounous et Minots du Ventoux Sud »

Tous les mercredis matin, rires et musique emplissent la salle de sport de Malemort. Parcours de psychomotricité, éveil musical, activités créatives, coin de propreté pour changer les bébés métamorphosent cette salle en jardin d'enfants... pour le plus grand bonheur des tout-petits.

Les responsables ? L'association « Nounous et Minots du Ventoux Sud ». Cette association créée en juin 2018 à l'initiative d'Isabelle Swaels s'adresse

aux assistantes maternelles du sud de la communauté de communes et répond à des besoins bien réels.

Assistante maternelle agréée depuis 2009 dans l'Isère, c'est après la naissance de son troisième enfant que s'est fait ressentir pour Isabelle l'envie de changer de vie et de progresser professionnellement.

L'opportunité d'un rapprochement familial sur Malemort a décidé la famille : construction d'une nouvelle maison conçue pour ménager vie de famille





et professionnelle, agréée en juin 2018. Suivent la reconversion professionnelle de son mari Frédéric qui entame, lui aussi, une formation d'assistant maternel et la création de l'association qui n'existe pas dans notre communauté de communes.

Les buts de l'association sont multiples :

Faciliter et dynamiser le métier en permettant aux assistantes maternelles de sortir de leur isolement grâce à l'organisation de matinées collectives, l'élaboration et la participation à des projets pédagogiques tels que lecture de contes, fêtes, spectacles...

Permettre l'accès à la formation continue, à l'analyse de la pratique (en présence d'un psychologue) et à des conseils juridiques, Isabelle ayant acquis des connaissances dans ce domaine par le biais du syndicat.

Six assistants maternels sont déjà adhérents.

Pour les parents-employeurs, les avantages sont concrets : les parents en quête de place pour leur enfant sont orientés vers les assistants maternels disponibles en temps réel. En cas d'indisponibilité ponctuelle de la nounou en charge de leur enfant, un « service minimum d'accueil » est mis en place. Le petit plus : l'assistante maternelle de remplacement sera connue de l'enfant ! Enfin, l'association répond aux questions administratives en instaurant une permanence téléphonique.



Et les enfants ?

Les activités, ludiques et variées, participent au bon développement de l'enfant.

La rencontre avec d'autres enfants dans le cadre des matinales favorise la socialisation des tout-petits, de même que la rencontre d'autres adultes renforce la confiance en soi. Une bonne transition vers l'école maternelle...

Une belle initiative où chacun trouve son compte !

© C. FREYCHET.



Pour tout renseignement :

Association Nounous et Minots du Ventoux Sud
nounou.malemort.84@free.fr

06 50 21 91 85

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 13 h 30 à 15 h 30.
 A noter : le 1^{er} mai, dans le cadre de la fête des associations, « Grande lessive ! ». Ainsi se dénomme l'exposition de toutes les activités maternelles réalisées le mercredi matin.



Commémoration de l'armistice, le 11 novembre 2018 à Malemort



Recueillement devant les tombes d'anciens combattants



La Marseillaise

Dans le numéro 49 de notre journal, nous nous étions bornés à relater les évènements guerriers qui avaient affecté la dernière année de la 1^{re} guerre mondiale. Nous nous permettons de revenir brièvement sur la commémoration de la fin de cette guerre à Malemort, le 11 novembre dernier, pour relever la ferveur populaire dans laquelle elle a eu lieu. Un siècle après l'armistice, une foule plus importante qu'à l'accoutumée



Message du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattant

avait envahi les allées de notre petit cimetière pour, cette fois encore, écouter dans le recueillement le message adressé par le Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, les notes aigrelettes de la flûte traversière dans la brise d'automne, rendant la « Marseillaise » plus émouvante encore que lorsqu'elle est interprétée par les cuivres et les tambours, et la lecture de lettres de combattants à leur famille, l'appel répété 19 fois (!) des noms des 19 jeunes Malemortais qui ne sont jamais



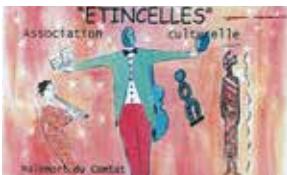
Lecture de lettres de soldats à leur famille

revenus de cette horreur.
« Morts pour la France »
Puissent leurs descendants vivre pour elle, désormais, et en parfaite harmonie avec leurs alliés et adversaires d'hier, amis d'aujourd'hui et de demain !... ☺ MESTRE BARTHOUMIEU



Une assistance particulièrement nombreuse





Etincelles arrêt sur images...



Augustin Trebuchon

Conviviales 2018 : une programmation audacieuse de la part de nos partenaires d'Éclats de Scènes...

Proposer ateliers et spectacles de danse contemporaine aux scolaires, c'était oser surprendre, dérouter : pari réussi, les enfants se sont montrés très réceptifs et se sont enrichis à la rencontre d'un art peu familier.

Mention très bien aux élèves de CM2 pour leur prestation le jour de l'inauguration !

Le point d'orgue de ces Conviviales : Molière revisité avec fantaisie par la troupe Tabla Rassa.

Succès incontesté !

Merci à tous ceux – nombreux - qui nous ont retrouvés en ce mois de novembre pour les Conviviales !

Merci à la municipalité pour son soutien logistique et financier.

Autre satisfaction pour les membres de notre association, l'augmentation significative de l'affluence aux séances bimensuelles du mardi. La réflexion engagée au sein de notre équipe nous a conduits à diversifier davantage la programmation pour répondre aux attentes d'un public aussi large que possible, du cinéphile averti au spectateur en quête de divertissement.

Les soirées thématiques sont particulièrement prisées du public : après « Demain » et « Qu'est-ce qu'on attend ? » le documentaire « Sugarland » a rassemblé 65 personnes. Le débat, animé par le Docteur Blanchard et Madame Amadori, bio-nutritionniste, a prolongé cette soirée qui s'est terminée autour du verre de l'amitié... sans sucre évidemment !

Nous renouvelerons l'expérience à l'automne, toujours sur le thème de préoccupations sociétales...



Depuis le 2 avril, les projections se déroulent dans la nouvelle salle des associations.

Bilan provisoire : la salle est conviviale et correspond bien à l'esprit de « Cinéval ». Le son est meilleur. Seul souci : la visibilité. Pas facile de lire les sous-titres lorsqu'on est nombreux... L'assemblée générale d'Etincelles s'est déroulée le 20 mars à la Salle des Fêtes en présence d'une vingtaine de personnes.

C'est avant tout l'occasion d'expliciter le travail important d'une équipe dynamique, imaginative et peu avare de son temps... Notre CA s'est enrichi avec l'entrée de Béatrice Veyrier et de Philippe Languille... déjà très actifs auparavant ! Madeleine Cornier a accepté le poste de secrétaire adjointe en vue de prochains « turnovers »

Merci à tous les trois !

Au mois de novembre, dans le cadre du Téléthon, Etincelles a organisé un concours de dessin à destination des élèves de l'école primaire. Une trentaine d'enfants a affûté ses crayons pour représenter le « Malemort de ses rêves ». Choix difficile pour départager les participants qui ont fait preuve de sérieux et d'imagination !

○ C.F



Le public a désigné : Nolan Soulier, Gabin Durbesson et Noa Ly Bernard.

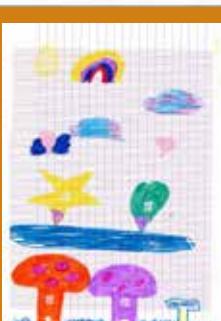
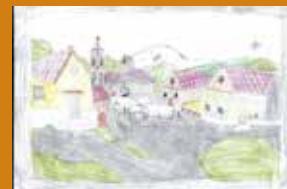


Le jury, quant à lui, a récompensé Hugo Baudouin, Nazaret Munoz et Jeanne Vève.



VIE DES ASSOCIATIONS

L'opération a permis de récolter 100 € au profit du Téléthon. Bravo aux lauréats et félicitations à tous les concurrents !



QUANT À NOS PROJETS 2019...

À vos agendas pour les « immanquables » d'Étincelles, pour parodier certaine publicité...

27 et 28 avril : 4^{ème} édition du Cinestival – 7 WESTERNS CARREMENT A L'OUEST !

Déjà au passé au moment où vous lirez ces lignes...

1^{er} mai : jeu concours

21 juin : Fête de la musique organisée de concert avec l'AME, l'AMSL et la Dynamite Malemortaise.

19 juillet : Cinéma de plein air dans l'ancien camping.

7 août : Séance de cinéma offerte par la municipalité dans le cadre de la fête votive.

4-5-6 octobre : Edition 2019 des Conviviales avec spectacle de rue...

« Nous vous attendons nombreux, votre présence est un encouragement »



Muungano succès universitaire...



Les membres actifs de l'association Muungano tiennent à remercier Monsieur le Maire de Malemort-du-Comtat ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux pour leur aide et leur soutien tout au long de ces années. Grâce à eux et à tous ceux qui visitent notre exposition l'été ou participent à nos différentes manifestations, nous avons pu mener à bien nos actions en faveur des enfants du Burundi. Comme chaque année à cette époque, nous venons vers vous pour vous donner quelques nouvelles des bénéficiaires de l'association.



Les tous jeunes enfants que nous avons aidés au début, sont maintenant devenus adultes et ont terminé leurs études secondaires. Sur les photos, vous pouvez voir par exemple Napoléon tout petit il y a quelques années et maintenant, beau jeune homme en costume, fier de montrer son diplôme.

... et collectes d'objets mobiliers

L'Association Muungano a collecté des vêtements, des livres, des meubles, de la literie, de l'électroménager, des téléphones portables, du matériel scolaire et informatique, et a rempli un container qui a été expédié mi-février et est bien arrivé sur place. Nous remercions chaleureusement la SICA Val de Nesque, qui a prêté le local pour le stockage, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à cette opération.

Notre Présidente, Christine GASSIN («Tina»), est partie fin février pour réceptionner le container et superviser les actions sur place. Elle a pu notamment constater que la construction du hangar, qui abritera prochainement la décortiqueuse, était pratiquement terminée.

Nous reviendrons vers vous dans le prochain numéro pour vous raconter en détail le séjour de Tina au Burundi. **MONIQUE SALIGNON**



**GRAFITÉRIA DE MALEMORT
DU COMTAT**
SAMEDI 11 MAI 2019
10H-18H

Ouverture des dépôts
1er dépôt - Vendredi 10 mai 18h-20h
2ème dépôt - Samedi 11 mai 8h-10h

Salle des fêtes
Avenue Doct Tondut
Malemort du comtat 84570



AME : sauvons nos murs de pierres sèches !



Le 16 mars, l'Association des Amis de Malemort et de l'Escaridhado a tenu son assemblée générale dans la nouvelle salle des associations, une occasion de faire un point sur les projets.

Parmi ceux-ci, certains sont terminés comme la révision et la réédition de l'ouvrage sur la toponymie de Malemort, d'autres suivent leur cours avec des résultats encourageants : inventaire de l'église, pierre sèche, jardins du Touve.

Et un nouveau est apparu : réveiller le MUSÉE ! Lors de son assemblée générale, le président du Club de l'Amitié a suggéré la mise en valeur du petit musée ethnologique. Les personnes qui souhaitent nous rejoindre pour cette réflexion, comme pour toutes nos autres actions, peuvent nous contacter.

Suite à l'inventaire de 2017 des statues et tableaux de notre ÉGLISE, Pierrick RODRIGUEZ, conservateur des Monuments Historiques à la DRAC et Alain BRETON, conservateur des Antiquités et Objets d'Art du département de Vaucluse ont proposé à la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA), l'inscription au titre des Monuments Historiques de 7 tableaux et 7 statues, propositions suivies à l'unanimité, cette inscription va faire l'objet d'un arrêté du Préfet de Région. Parmi ces œuvres, 2 tableaux présentant un degré supplémentaire d'intérêt historique seront examinés à la Commission Nationale. En 2018, l'inventaire de l'église s'est poursuivi par les habits paramentiques et les objets de culte.



En matière de patrimoine, la prudence est de rigueur, et on peut dire comme en médecine *primum non nocere*, d'abord ne pas nuire. Il est donc important de connaître et respecter les limites de notre périmètre d'intervention qui comprend la réalisation de fiches descriptives et de photographies, l'examen de l'état des objets, l'identification des causes d'altération passées ou en cours, la protection en l'état. Seuls les aspects préventifs sont assurés, la phase curative, si elle est nécessaire, est du ressort exclusif des spécialistes ou au minimum sous leurs conseils. C'est pourquoi, les membres de l'AME sont en contact avec les

organismes départementaux et régionaux, civils et religieux. Ils participent régulièrement à des réunions de formation ou information. Par exemple les journées thématiques

de l'Association des Élus et Citoyens pour le Patrimoine Vauclusien (AEPV), dont la dernière était consacrée à la conservation et la valorisation des collections ethnologiques, tout à fait à propos pour le nouveau projet de réflexion sur notre petit musée. Nous avons aussi suivi une formation sur la conservation des tissus anciens. Après une première saison de culture, les JARDINS DU TOUVE confirment leur succès, toutes les parcelles sont occupées. En 2019, des améliorations sont prévues : clôture de la zone, entretien des parties communes, nettoyage de dépôts sauvages,



Le Chanoine BREHIER échange avec Anaïs

animations et échanges sur les pratiques culturelles.

L'accent est mis cette année sur les constructions de PIERRE SÈCHE qui nous tiennent particulièrement à cœur.

La phase d'inventaire des cabanes touche à sa fin. Sur le premier circuit le balisage a été refait, les cabanes numérotées. Le deuxième circuit va bénéficier prochainement des mêmes attentions, un troisième est en cours d'élaboration. La cartographie de l'ensemble des cabanes sera faite sur le cadastre ou une carte IGN.



Jean-Jacques bichonne le sentier des cabanes de la Garrigette, en numérotant les vestiges visibles sur le parcours



Cette année, l'AME souhaite franchir un nouveau pas avec un projet nécessaire et ambitieux de reconstruction de murs de pierre sèche.

* Nécessaire, car si rien n'est fait, dans quelques années, la plupart des murs de soutènement des restanques seront écroulés, il n'y aura plus que de vagues talus dont les sangliers feront descendre la terre petit à petit et les zones non cultivées et non habitées ne seront qu'un amas informe. Nos paysages ne seront pas aussi beaux et typiques sans ces murs de pierre qui en sont une caractéristique majeure.

* Nécessaire aussi comme un devoir de mémoire : la survie de nos ancêtres, du temps où ils étaient paysans et pas encore agriculteurs, dépendait beaucoup

de ces terrasses de culture, qui témoignent du colossal travail réalisé au fil des siècles pour l'épierrage des sols, la construction et l'entretien des murs.

Même si de nos jours, les faïsses sont moins utilisées pour les cultures, la destruction progressive de ces dispositifs pensés pour drainer les eaux et stabiliser les versants, agrave le risque d'inondation lors des phénomènes orageux violents.

* Nécessaire, car les restanques sont un refuge de biodiversité et la trame lithique a une grande importance écologique ainsi que l'a brillamment exposé Danièle LARCENA, géographe et présidente de « Pierre Sèche en Vaucluse » lors de sa conférence précédent notre assemblée générale du 16 mars.

* Ambitieux, car des murs il y en a beaucoup, et nombre d'entre eux seraient à remonter. L'objectif n'est pas de tout faire bien sûr, mais d'en remonter le plus possible.

Pour commencer, un chantier international est organisé du 6 au 10 mai dans le cadre du programme « Erasmus Plus » de l'Union Européenne, de jeunes maçons belges vont intervenir sur deux points d'écroulement dans le chemin de la Bonnefont, c'est un bon encouragement.

Pour la suite, l'AME est en contact avec l'APARE (Association pour la Participation et l'Action Régionale) et propose des formations basiques de 2 jours à ces techniques de construction ; formations prises en charge financièrement par l'AME avec en contrepartie un engagement moral à participer à des chantiers collectifs sur notre territoire, en fonction des disponibilités. Les personnes intéressées sont invitées à nous contacter.



(Il va de soi qu'aucune intervention n'est faite sans l'accord des propriétaires.)

Comme disait Héraclite : « sans l'espérance, on ne peut pas trouver l'inespéré », alors il faut y croire et s'y mettre, avec l'espoir d'être suivi et peut-être que « pierre qui roule, amassera mousse ». ● BÉATRICE

VEYRIER ET LES MEMBRES DU BUREAU



Les élus du patrimoine vauclusien à Malemort

Le 28 janvier 2019, l'Association des Élus du Patrimoine Vauclusien (AEPV) nous a fait l'honneur de tenir son assemblée générale annuelle dans la salle des fêtes de Malemort.

À cette occasion, Valérie CAPRON et Vincent FAURE, ses dynamiques



et sympathiques co-présidents, ont proposé d'en modifier le nom pour la nommer « Association des Élus et Citoyens du Patrimoine Vauclusien ». L'ajout du mot « citoyen » est très significatif. En effet, initialement créée par et pour les élus, l'AEPV a petit à petit au fil de ses journées thématiques, accueilli de plus en plus de membres d'autres associations ou de citoyens motivés par la défense et la mise en valeur du patrimoine.

Elle compte actuellement 45 membres : 30 communes et 15 associations. Il faut noter que Malemort y est doublement représenté : par la commune qui a été l'une des premières adhérentes dès sa création et l'AME.

Mais point n'est besoin d'être adhérent pour participer aux journées thématiques annuelles qui sont ouvertes à tous. Ce sont des occasions d'échanges riches d'expérience et de conseils entre communes, professionnels (de la restauration, de l'entretien, de l'histoire, de la mise en valeur) et membres des instances départementales et régionales.

Le programme de 2019 a commencé en avril par une journée à Cadenet sur « la conservation des collections ethnologiques ». Deux autres communes accueilleront des réunions en 2019 : l'Isle sur Sorgue le 7 juin pour « patrimoine et revitalisation du centre ancien », Monteux le 11 octobre pour « le patrimoine musical ». ● B. V



Association « par l'emoji »



Vous aimez le théâtre, aimeriez en faire mais n'osez pas ? Alors cette nouvelle association répond à vos attentes...

Al'origine de l'association se trouve Christophe Bertero. Christophe est professeur des écoles dans les Bouches-du-Rhône. Mais sa passion, c'est le théâtre. Depuis l'âge de 18 ans, il enchaîne formation (à Toulouse), troupes d'amateurs, ateliers pour adultes et enfants. Il participe même à une association pour théâtre d'appartement : il s'agit

de jouer Tchekov, Garcia LLorca ou Jean Jeunet chez des particuliers... Une belle aventure qui complétera son expérience.

Mais Christophe ne s'arrête pas là : s'ensuit une formation au théâtre du Chêne Noir à son arrivée dans notre région. Enfin, « Par l'Emoji » est créée en 2018 à Malemort...

L'association propose des ateliers théâtre pour adultes tous les mercredis, de 19 h 00 à 20 h 00, à la salle des Associations. On y travaille la voix, le corps et l'espace.

Un stage d'impro est d'ores et déjà prévu pour les 15 et 16 juin prochains. Mais Christophe veut élargir le champ d'action de « Par l'emoji » : organisation de spectacles, d'expos, de conférences... Ce qui prendrait la forme d'un bistrot culturel associatif. Le lieu est déjà trouvé : un bel espace en pierres jointées couvert attenant à sa maison. Un projet ambitieux que nous lui souhaitons de mener à bien !

□ CORINNE

Pour tout renseignement :

Association « Par l'emoji »
christophe.bertero@orange.fr
tel. : 06 33 58 08 17

● Retrouvez toute l'info de Malemort sur www.malemortducomtat.fr





Calvias, 27^{ème} fête du terroir et de la cerise



Cette année encore, l'association CALVIAS, en partenariat avec l'association 'Cerise des Coteaux du Ventoux et le groupement de producteurs'Val de Nesque'la municipalité, les artisans et commerçants de Malemort du Comtat, vous accueille pour sa traditionnelle fête du terroir et de la cerise. C'est la 27ème !!! Venez découvrir les cerises de nos producteurs au travers du stand de vente de cerise, jus de cerises, sirops, glaces et thé à la cerise.

Seront également présents de nombreux exposants de produits du terroir (huile d'olive, vins de l'appellation Ventoux...) et de produits artisanaux.

Le temps des cerises commence dès la mi-mai avec la variété Burlat et se prolonge jusqu'à la mi-juillet avec les différentes variétés comme Summit, Van, Belge... Avec près de 2 700 hectares plantés et une récolte de 15 000 à 20 000 tonnes, le Vaucluse reste le 1er producteur français de cerises.

Tout au long de la journée un animateur présentera les exposants ainsi que les animations.

Ambiance avec une peña, petite ferme avec ses animaux, jeux en bois et jeux anciens, personnages costumés, maquillage, tatouages, ballons, tracteurs anciens, voitures anciennes.

Buvette et restaurations sur place. Vide grenier sous les platanes du Cours. ☎ JLL

Renseignements, inscriptions :
06 14 79 40 13, 06 81 45 03 12

Le programme de la 27^{ème} fête :

12 h : Inauguration officielle de la fête mettre une déco de fleurs en filigrane

12 h : Verre de l'amitié

15 h : Concours de cracher de noyau de cerise, enfants et adultes et remise des lots.

RAPPEL : samedi 24 août 2019, 5^{ème} fête de la bière à partir de 16 heures avec des artisans brasseurs locaux



Les chasseurs assurent la gestion du gibier



Le jeudi 11 avril 2019, à la salle des fêtes de Malemort du Comtat, s'est tenue la réunion de secteur de la **Fédération de Chasse du Vaucluse**, en présence de M. Edmond ROLLAND, Président ainsi que M. Guillaume ROBERT et Mme Jennifer TAVERNE. Le point a été fait sur la gestion de divers gibiers :

Les sangliers : il faut faire remonter les populations dans les hauteurs en organisant des battues administratives aux abords des cultures et en « agrainant » afin de les maintenir dans les zones de montagne et de forêts. Aménager également des trous d'eau et des bauges.

Les chevreuils : les populations

sont stables, hormis dans le Ventoux et ses alentours où elles sont mises à rude épreuve par les loups.

Les lièvres et lapins : les populations se maintiennent grâce à des lâchers et une gestion stricte de la chasse.

La « petite faune » (renards, fouines, pies, corneilles, corbeaux, geais, pies considérés comme nuisibles) : les effectifs sont stabilisés grâce au piégeage.

Nous en arrivons au loup... la meute installée dans le Ventoux comptait 6 à 7 sujets en 2018, la meute du Ventouret : environ 4 jeunes, celle de la Garde d'Apt : 3 jeunes. En zone du Luberon, les effectifs ne sont pas connus. Rappelons que la

population de loups sur l'ensemble du territoire national était estimée à 430 sujets environ, en 2018. L'augmentation régulière de ces effectifs doit être régulée, aussi bien pour les autres animaux sauvages qui constituent leurs proies que pour les éleveurs de bétail (ovins notamment). Rappelons que le loup n'a pas de prédateurs.

● A. DONGIER



Une assemblée générale « ordinaire »

Sous le regard attentif de Saint-Hubert, l'assemblée générale de notre association malemortaise s'est de nouveau tenue dans une bonne entente entre gens passionnés. Après une saison moyenne, pauvre en Turdidés (grives), le sanglier a été présent avec un retour à la « normale » de sa population et une petite augmentation de la présence des chevreuils.

Le Bureau a accueilli un nouveau membre en la personne de M. Éric IGOULEN, le reste du Bureau



demeurant inchangé suite à la réélection du tiers des membres sortants.

Le prix des cartes augmentera pour la prochaine saison. Depuis 11 ans, cela ne s'était plus produit. Cette augmentation s'avère nécessaire

compte tenu des frais à venir : 10 euros pour les résidents et 20 pour les non-résidents et « faveurs ».

Il y aura toujours deux équipes de battue pour le sanglier. Je demande aux chasseurs « à la glue » de confirmer leur prise de carnet au moment voulu.

En conclusion, l'association se porte bien et nous avons profité du verre de l'amitié qui clôture comme chaque fois notre assemblée, pour partager les émotions vécues pendant la saison.

● S. MAURY



Amicale des Écoles Laïques

Dans le précédent bulletin communal nous vous annoncions une surprise pour le 14 décembre 2018. Une boum de Noël a été organisée le vendredi soir. Le succès était au rendez-vous. Un repas sur réservation était prévu ainsi qu'une tombola 100 % gagnante qui a fait la joie des enfants et des parents.

Pas mal de parents nous demandent « à quand la prochaine boum ??? »
Bientôt !!!

Le samedi 15 décembre 2018, l'Amicale était présente sur le marché de Noël avec une vente de fleurs et plantes d'hiver.

Tous les vendredis de février et mars a eu lieu la traditionnelle vente de crêpes. Le stand était pris d'assaut par tous les petits gourmands et parfois les grands gourmands.

Le samedi 23 mars a eu lieu le carnaval sur le thème « Contes et Légendes ». Pleins de chevaliers, princesses et licornes étaient présents. Merci aux associations AMSL et l'Activ' ainsi qu'à tous nos membres qui ont œuvré dans l'ombre pour nous confectionner ces magnifiques chars. Merci également à Anna pour le carmentran et à Isabelle pour les dessins fait avec les enfants des écoles. Merci encore au magasin Proxi pour la « pause sirop » devant les écoles. Merci enfin à la mairie de Malemort et au garde pour avoir assurer notre sécurité. Le beau temps était au rendez-vous. La tombola a fait 5 heureux gagnants. Le 27 avril une chasse aux trésors a été organisée dans le village, en association avec le Club de l'Amitié sur le thème pirate. Les bulletins



d'inscription se sont arrachés chez « Proxi » et à la boulangerie, ainsi que dans le cahier des enfants des écoles et sur le site internet du club de l'amitié.

L'Amicale a été présente au 1er mai avec sa vente de fleurs et de muguet.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook « Amicale Malemort ».

A tous ceux sans qui l'association ne sera plus : MERCI!

LA PRÉSIDENTE, ANAÏS JUSSIAN



Prochaine manifestation à venir

Le 28 juin aura lieu la kermesse de fin d'année des écoles. Lieu à confirmer plus tard. Un repas sur réservation sera organisé le soir.



Mini-méli-mélo carnaval





Les bikers ont du ❤ !

**HD Le Plaisir Américain
cruising, cuvée 2019 !
Les vendredis 24 mai,
samedi 25 mai et dimanche
26 mai 2019, Malemort vibrera
au son des motos et des
concerts qui décoiffent.**

Pour ceux qui ignorent encore pourquoi le village est bloqué face à la mairie, autour de la salle des fêtes sur l'avenue du docteur Tondut et qui ne connaissent pas notre association, nous sommes mobilisés pour une cause très honorable, celle de l'aide à l'enfance malade.

9ÈME AMERICAN CRUISING
LA LEGENDE REVIENT
84 Malemort du Comtat
Le 24, 25, et 26 mai 2019
RASSEMBLEMENT MOTOS
EXPOSITION DE VÉHICULES US
CONCERTS LIVE
Entrée libre
Ouvert à tous
Village exposants
Bar & Restauration
Camping sanitaires
Contact : 0680883907 facebook : Hd le Plaisir en Vaucluse

Les actions menées par les différentes antennes de l'association HD Le Plaisir : Seine et Marne, Vaucluse, Dordogne, Haute Garonne, équipe de piste TEAM HDLP et HDLP PROD, au long de leurs années d'existence ont permis l'achat de nombreux

matériels d'équipement, et donner l'accès thérapies de formes diverses afin d'améliorer la vie des enfants et faciliter celle des parents bien difficile au quotidien face aux maladies et handicaps de leurs enfants. Nous ne versons pas d'argent directement aux familles.

Nous recevons encore cette année du joli monde sur scène et toute notre équipe de HD Vaucluse à Malemort-du-Comtat est très fière de vous présenter un tel événement, nous sommes également ravis et très heureux de rece-



Des concerts qui décoiffent...





voir nos amis des autres antennes HD Le Plaisir.

Nous sommes enfin très honorés de vous présenter un ouvrage de BD pour lequel près de 80 dessinateurs et dessinatrices de BD ont mis leurs crayons au service de l'association " HD Le Plaisir, Aide aux Enfants Malades ". L'intégralité des bénéfices de cette incroyable BD servira à financer les actions de l'association au profit des enfants. Bikers et dessinateurs foncent



ensemble plein gaz sur la route du cœur !

Cet ouvrage sera à votre disposition sur le stand HD lors de l'Américain Cruising pour la somme de 15 €, il est tout simplement magnifique et surtout unique !

Jean marc Héran l'initiateur de ce projet, grand dessinateur et auteur

d'autres ouvrages, sera présent à Malemort pour l'Américain et vous dédicacera cette BD. Pour ceux qui ne pourraient pas l'acheter sur place, il y a une autre solution, vous pouvez la commander en ligne sur (www.commexpo2a.fr/pages/lesbikers-on-du-coeur.html).

© VINCENT NEYRON

LES CONCERTS

vendredi soir 24 mai 2019

Johnny legend de 20h30 à 22h30

Groupe Openbar de 22h30 à 00h30

samedi 25 mai 2019

Pascal chanteur Morgane de Renaud 14h

Tribute ac/dc Powerage 18H

Olivier Gotti de 21H30 à 23h

Blues Kosmic de 23h30 à 1h30

Dimanche 26 mai

Départ du Run balade moto à 10h30

Route66 à 12h30 pour l'arrivée du run jusqu'à 14h00

ADRIAN BYRON BURNS
THE VOICE 2019
De 14h30 à 16h30

ROUTE 66 logo

Tout au long du week-end

BARBIER TATOUEUR

ANIMATIONS EXPOSANTS

TOMBOLA

CONCOURS PIN-UP
(Ouvert à toutes)



On jurerait un tableau de Rnoir, à part la moto au permier plan. bien sûr

**Donnons-nous rendez-vous pour cette 9^e édition
de l'Américan Cruising à Malemort-du-Comtat
les 24,25 et 26 mai 2019 pour partager ensemble !**

Le Tennis Club au fil des saisons

Une deuxième année record en nombre d'enfants participants : 55 dont 53 à ce jour qui suivent les cours collectifs et 22 adultes dont 6 en cours collectifs.

AnTHONY Grasso, notre moniteur nous a informés début mars 2019, de son intention de partir travailler au Canada et donc nous quitter fin Mars. Après avoir remué ciel et terre, nous avons, avec l'aide du Comité Vaucluse de Tennis trouvé son

remplaçant providentiel : Thomas Devaux, moniteur arrivé de Paris depuis peu dans le Vaucluse. Après quelques jours réalisés Fin Mars en binôme : Anthony et Thomas, les enfants ont tous adopté Thomas très facilement. Il s'est fait apprécier des enfants

grâce à sa pédagogie acquise par une bonne expérience dans le travail autour des enfants en milieu scolaire et sportif.

L'année 2018/2019 se terminera donc sans aucun changement d'horaire ni de date, notre fête du tennis et remise des récompenses du tournoi et des diplômes aux enfants se tiendra **le samedi 15 juin 2019** avec jeux l'après-midi puis nous vous attendons tous : joueurs, enfants, parents, famille et amis dès 18 heures sur le terrain, un apé-



Succession de moniteurs, à gauche, Thomas.





Noël au Tennis club.

ritif dînatoire sera offert à la suite de la remise des récompenses.

Depuis le dernier bulletin, le Tennis Club a participé au Téléthon avec des animations sur le terrain et une tombola en association avec le magasin Proxi.

Pour Noël, les enfants des cours collectifs ont reçu leurs traditionnels chocolats et Anthony a offert un jeu

de société à chacun.

Pour les vacances de Pâques, les enfants ont pu participer au premier stage de Thomas, couronné par un succès : jeux, animations et bonne humeur étaient de la partie.

En raison du nombre d'enfants, des pré-inscriptions se feront tout le mois de juin 2019 directement à : **thomasdevaux@gmail.com** ou en direct sur le terrain à la fin des cours. Nos tarifs resteront inchangés pour la prochaine saison (sauf augmentation du prix de la licence FFT).

Pour la saison 2019/2020, Thomas assurera plus de cours les mercredis,

nous laissons toujours le créneau du mercredi de 14 à 16 heures aux plus petits (Baby-Tennis en balle mousse) car en cas d'intempéries nous avons accès à la salle de sport.

Les mercredis de 16 heures à 17 ou 18 heures sera réservé aux plus grands (collégiens).

Pour les propositions de groupe et d'horaire, voir directement avec Thomas.

Beaucoup de remerciements sont à adresser à ceux qui nous aident à faire vivre votre Tennis Club villageois. D'abord la municipalité pour son aide financière sans laquelle nous ne pourrions vivre, et pratiquer les mêmes tarifs depuis maintenant de nombreuses années.

Merci à Anthony et maintenant à Thomas nos moniteurs, Merci aux écoles pour laisser passer les enfants directement de la cour d'école au Terrain de Tennis et à tous les parents qui nous régalent par leurs préparations lors des manifestations ;

N'hésitez pas à visiter notre page face Book, soit en direct : « tennis club Malemort du Comtat » ou via le site de la mairie rubrique associations. Toute l'équipe vous souhaite une bonne fin d'année scolaire et de bonnes vacances. ☺ DANIELLE VERGOTE

Le TCMC

Président : Francis Vergote ·
Vice-Président en charge des liens avec la FFT et Comité Vaucluse : Paul Nousse ·
Secrétaire : Caroline Brémont ·
Organisateurs du tournoi annuel : Paul Nousse et Hervé Tardy.
Trésorière : Danielle Vergote.



Le groupe de printemps.



VIE SPORTIVE



Le stage de Pâques





AMSL, la culture de générosité

Revenons un peu en arrière, sur la fin de l'année 2018, car il est tout de même important de vous rappeler que le Téléthon sur la commune a permis de reverser à l'AFM la somme de 5 178 €.

Nous vous donnons rendez-vous pour de prochaines activités dans le cadre du Téléthon dont les dates officielles sont les 6 et 7 décembre 2019, mais comme vous le savez nous pouvons créer des événements en dehors de ces dates, à son profit. MERCI !

Le loto de la Saint-Valentin du 17 février 2019

était très attendu, et les participants ne s'y sont pas trompés, ils sont venus en grand nombre car les lots proposés étaient de qualités et c'est un jeune Malemortais ne résidant plus sur la commune, mais toujours fidèle lorsqu'il le peut qui a eu la chance de gagner le voyage pour la Martinique !

Le carnaval du 23 mars 2019

Nous avons passé beaucoup de temps pour créer le nouveau char de l'AMSL « Don Quichotte » (voir autres photos dans l'article « ami-

cale laïque ») pour le plaisir et la joie des enfants, aussi des parents, mais avec la satisfaction d'une belle réussite. Le temps se prêtait à la fête et tout était réuni pour attirer du monde et cela s'est avéré être le cas !

La foulée Gau Galine du 21 avril 2019

Même le jour de Pâques, les vacances scolaires au milieu et un calendrier des courses hors stade ce week-end-là en Vaucluse assez chargé, notre 14e édition s'est révélée comme une réussite que d'autres nous envient.

La Gau Galine 2019 était très intense d'émotions cette année ! MERCI MERCI MERCI MERCI à vous tous les bénévoles !!! Je ne sais pas le chanter mais je vous l'exprime du fond du cœur ! Je vous sollicite et vous répondez « présent » vous êtes à la préparation, aux inscriptions à la sécurité, signaleurs, vous faites le rangement, le taf quoi ! Et tout ça avec une énergie, une bonne humeur et c'est cette



Don Quichotte, vu par V.N.

convivialité que ressentent les participants qui en retour ne nous font que des compliments ! Nous avons terminé le soir d'ôter toutes les balises à 20 h 30, sur les rotules mais heureux ! La nature a retrouvé son calme, tout est propre et rangé !

Le bonheur d'avoir partagé cette joie avec les enfants en Goélette accompagnés d'une équipe formidable Bravo à vous, à eux, et merci de nous avoir donné ce privilège de vous recevoir !

C'est une formidable petite équipe qui m'entoure à l'AMSL. Quelle équipe ! Mais sans vous tous les bénévoles nous ne saurions accomplir un tel événement ! Je ne peux pas vous citer tous, j'aurai trop honte d'en oublier. Un grand merci aussi à tous nos partenaires, ils se reconnaîtront, et très important forcément MERCI à vous les coureurs ! Votre participation nous permet de reverser 250 € à l'assos « HD le plaisir » aide à l'enfance malade, ce qui complétera les fonds qui permettront d'acheter sans doute un fauteuil électrique à un des enfants après « l'americain cruising » des 24/25/26 mai, enregistrez bien



Le char de l'AMSL – jolis détails !

VIE SPORTIVE

ces dates et venez participer avec nous !!! Rendez-vous pour la 15^e « GAU GALINE » le 19 avril 2020 ! MERCI !

Les minijeux olympiques vous attendent le samedi 14 ou 28 septembre 2019 à 14 heures. Vous pourrez y voir se défouler vos enfants lors des épreuves d'athlétismes

adaptées. Essayez d'y répondre présent le plus grand nombre, afin de clôturer en beauté une année scolaire bien remplie et faire la transition sportive avec les vacances toutes proches !

Ils reviennent à Malemort le 17 août 2019 à l'occasion de la 15^e balade provençale, le team SUBARU

Pernois nous fera le plaisir de passer un moment dans l'après-midi pour faire une pause fraîcheur, faire admirer ses belles mécaniques et échanger en discussions bien sympathiques avec les Malemortais présents et les amis de l'AMSL.

Bel et bon été, bonnes vacances !

● VINCENT NEYRON



La goélette et tous ces valeureux porteurs et accompagnateurs au grand cœur.



Mathéo, ravi de pouvoir participer à la Gau Galine, grâce aux accompagnateurs au grand cœur !





Magnifique, Seddik qui a reçu tous les coureurs à l'arrivée pour les encourager



Concentration jusqu'au bout pour Jean Paul !



Une triplette Malemortaise dans la foulée !



L'accueil qui redonne le sourire !



Les vétérans bien représentés Val Gardiol et Michel Bianco.



Beau podium du scratch 12 km féminin et masculin.



Grande émotion à l'arrivée d'Éloïse sur la goélette et tous les athlètes qui l'accompagnent !



Pour fermer les parcours nos vaillants vététistes Yannick, Adrien et Yvan, ici derrière le doyen de la course des 12 km (84 ans).



Les bancs de l'église paroissiale, autrefois

LA CHRONIQUE DE NICOLE

Si vous avez l'occasion de pénétrer dans l'église paroissiale « Notre Dame de Calvias » de Malemort du Comtat, vous avez pu remarquer les bancs de bois clairs de part et d'autre de l'allée centrale, faisant face au maître autel. Ces bancs agréables, lustrés, ont remplacé les vieux bancs de bois sombres, bancals, et pour la plupart bien rongés par la vermine le 7 janvier 2006, grâce au don financier de Mlle Magdeleine JACQUES, pour la somme de 14 590 francs. Il en reste toutefois quelques-uns dans certains coins de l'église, et chez certaines familles malemortaises.

En parcourant un cahier du Conseil de fabrique^{*1} nous avons trouvé que les vieux bancs dataient de 1 807.

Nous savons qu'après la fermeture du culte catholique pendant les heures sombres des années de la Révolution, l'église dépouillée entièrement de son contenu était devenue un lieu de réunion de la société populaire, puis celui du culte de la Raison (mai 1794) puisque nous avons, gravée dans la pierre l'inscription en haut du fronton de l'église, un article de la Convention de Robespierre, « Le peuple français reconnaît l'être suprême et l'immortalité de l'âme ».



En juillet 1794, Robespierre est guillotiné, et le bâtiment fut loué à un particulier comme hangar. Lorsque le Concordat négocié entre le 1er Consul Bonaparte et le pape Pie VII autorisa à nouveau le culte catholique en 1802, l'église était donc bien dépouillée. 1802-1803, la communauté catholique des habitants



de Malemort achète le maître autel et son retable appartenant à la chapelle de Sainte Garde des champs de Saint Didier, village voisin. Ce magnifique maître autel et retable en bois doré, sorti des mains du sculpteur Jacques BERNUS de Mazan, sauvé de la Révolution caché dans du foin, sera transporté en charrettes et remonté dans l'église.

Nous sommes le 2 janvier 1807 : sous la présidence de Monsieur Jean FAUQUE prêtre, les 24 chefs de famille les plus imposés au rôle des contributions directes de la commune sont convoqués et sont assemblés, en vue de procéder à la nomination des marguilliers ou fabriciens du conseil de fabrique. Après les élections, le nouveau conseil examine le budget. Les ressources (enterrements, et générosité des fidèles aux quêtes et des 2 troncs placés dans les chapelles du St Sacrement et des âmes du purgatoire) ne suffisent pas à combler les dépenses (traitements de monsieur le curé, du sacristain, du sonneur de cloches, du fossoyeur, achats du pain, du vin pour l'eucharistie, des cierges, de l'huile d'olive : pour les lampes à huile, des petits travaux de réparations, achats divers : linges - objets du culte...). Il est délibéré de « procéder au dénombrement tant de chaises que de bancs que l'on attribuera contre un loyer annuel ».



*1Conseil de fabrique : Après le Concordat de 1802 qui rétablit la paix religieuse en France, le conseil de fabrique était chargé de gérer les biens matériels d'une Paroisse. Chaque Conseil de fabrique comprenait deux membres de droit, le curé du lieu et le Maire, ainsi qu'un président, un trésorier, un secrétaire et des assesseurs.

Les membres du Conseil de fabrique étaient donc des administrateurs appelés plus spécifiquement marguilliers ou fabriciens.

Ce loyer annuel appelé rétribution sera à verser au receveur des deniers de la fabrique de l'époque, François SALIGNON. Une personne propose de faire faire à ses frais un banc à 2 places pour sa famille, qu'il souhaite placer à tel endroit dans l'église. Par la suite, d'autres chefs de famille vont demander de faire faire un banc à 2 ou à 3 places pour leur famille et choisissent leur emplacement. De même, les fabriciens (membres du « Conseil de fabrique » – cf. note de bas de page in fine) exigent d'avoir leur propre banc.



Mais il s'avère bien vite que **l'exigence des emplacements** (dans tous les sens) **a entraîné un sacré désordre, aussi** 6 mois après « pour le maintien de l'ordre, la décence et le recueillement qui doit régner dans le temple... les bancs seront tournés vers le maître autel, chacun dans son ordre d'ancienneté primitif, les bancs seront définitivement fixés les uns aux autres par les moyens que la fabrique jugera approprié d'employer... un passage sera créé au centre de l'église, **chaque banc sera marqué d'un numéro pour faire connaître la place qu'il doit occuper**. Il sera donné connaissance à chacun des propriétaires de la largeur commune accordée à l'emplacement de son marchepied. **Les bancs appartenant à la fabrique**, occupés ou non par des particuliers **seront en outre marqués d'une croix**, signe destiné à en faire connaître le vrai propriétaire ».

Et là... incroyable !! ...il est décidé : « les fidelles (fidèles) à qui leurs facultés reconnues ne permettraient pas de pouvoir s'acquitter de l'offrande imposée pour un banc ou une chaise auront celle de porter à l'église une chaise pendant les saint-office à la charge de la rapporter chez eux immédiatement à son issue... les besoins de l'église exigeant que l'on fasse tourner à son avantage tous les moyens qu'il est au pouvoir des fabriciens d'employer. ». Lors de cette décision Monsieur le curé refusera de signer la délibération.

En mai 1808, les fabriciens ou marguilliers demandent « d'allonger d'une place leur banc, trop court. Les bancs seront rangés de manière à n'avoir que la distance convenable ». **1812** – Après une plainte de deux personnes, un avertissement est donné à trois autres qui « **auraient furtivement déplacé les bancs des plaignants pour y suppléer le leur** ». Le conseil de fabrique les « invite à se tenir à la place et banc qu'il leur a été assigné. »

03.1814 – On reparle des bancs pour quelques récalcitrants « qui se sont permis de faire allonger leurs bancs d'église et par ce moyen d'obstruer le passage de l'église ce qui est préjudiciable et que d'ailleurs, cela ne doit se faire sans l'autorisation des membres de la fabrique ». Il est délibéré : « de faire remettre les bancs dans l'état où ils étaient, que ces bancs et celui de Jean Pierre GRAS, et sieur Jean Étienne JACQUES, et François SALIGNON dans un délai de huitaine à compter du jour où il sera donné, et si faute de se conformer, il sera fait à leurs frais ».

20.04.1829 – Lors de la réunion du conseil, il est décidé de **l'égalité des marchepieds des bancs**, ils seraient limités à « treize pouces y compris la

petite distance qui se trouve entre le marchepied de chaque banc et le devant des sièges des bancs... et, toutes les chaises volantes de l'église ne porteront aucun marchepied ». On note en outre qu'il est décidé de faire blanchir l'église.

D'où le souvenir des vieux bancs de notre jeunesse, **avec ces numéros gravés dans le bois à l'emplacement**



de chaque personne. On comprend mieux que certains, par habitude familiale aux offices, tenaient à se mettre à tel emplacement remontant très certainement à l'enfance ; bien que le loyer ou rétribution ne soit plus d'actualité. Certainement à peu près depuis 1905 avec la loi de la séparation de l'Église et de l'État. Car ce loyer, les 2 troncs de l'église, la générosité des fidèles, les quêtes et enterrements... étaient les principales recettes du budget de la fabrique. Nous avons relevé aussi que certaines années il se donnait aux quêtes des cocons de vers à soie qui, revendus, étaient un revenu supplémentaire. C'est une preuve de plus que dans notre village les familles avaient des élevages de vers à soie. En 1811, on décidera même de vendre (adjudication au plus offrant), l'herbe du cimetière Sainte Anne (abandonné depuis 1685). Et, pendant des années chaque année par adjudication la coupe de l'herbe sera donnée au plus offrant. (Le cimetière St Anne est le parking actuel de la place des pénitents). Si, sur justificatifs et présentation du budget le conseil de fabrique ne pouvait équilibrer son budget, la commune portait aide à son église. □



Méli-Mélo

Premier mai malemortais:



festif et ensoleillé!

